

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

| | | | | |
|-----------|------|--------|--------|--------|
| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| SUISSE: | 30.— | 15.25 | 7.75 | 2.70 |
| ÉTRANGER: | 49.— | 25.— | 14.— | 5.— |

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le jeu de M. Laniel

Depuis l'élection du président de la République qui avait elle-même démontré l'ampleur des discussions affectant le monde politique français, il régnait de l'autre côté du Jura un malaise gouvernemental indéfinissable. En période normale, la transmission du pouvoir entre un chef de l'Etat et un autre s'accomplit sans à-coup. La coutume veut que le président du Conseil en charge remette sa démission à l'hôte nouveau de l'Elysée qui la refuse aussitôt. Pourquoi, cette fois-ci, y a-t-il dérogation à la tradition?

s'installa quand même un indépendant. On conçoit, dans ces conditions, que M. Laniel ait été ulcéré du tour que lui ont joué plus d'un de ses ministres, plusieurs amis politiques et de plus nombreux politiciens encore parmi ceux qui sont censés faire partie de sa majorité. Mais la blessure d'amour-propre n'était pas seule en cause. Le président du Conseil devait se demander quel avenir serait réservé à un gouvernement où chacun tirait à hue et à dia et dans lequel s'affirmaient notamment des opinions contradictoires sur un objet politique aussi important que la Communauté de défense européenne. Il a donc agi logiquement en offrant, sans plus tarder, sa démission au président de la République.

On peut considérer assurément que l'autorité de M. Joseph Laniel est sortie diminuée des dix tours de scrutin qu'il a fallu... pour qu'il n'accède pas à la plus haute magistrature du pays! Mais encore l'argument n'est-il pas déterminant. Car, dans la règle, il ne doit y avoir aucune confusion entre le rôle du président de la République et celui du président du Conseil. M. Laniel n'a pu être élu à la première de ces charges: c'est un échec personnel. Il conserve la seconde, et, comme chef de gouvernement, il n'est responsable que devant l'Assemblée nationale qui ne l'a nullement encore désavoué.

Mais M. Vincent Auriol et M. René Coty — car l'autorité suprême de la République est, curieusement, pendant un mois, bicéphale! — ont agi non moins sagement en la refusant. Car s'il y a malaise politique, c'est à l'Assemblée à le surmonter; s'il y a litige entre elle et le chef du gouvernement, c'est à elle, et à elle seule, à prendre ses responsabilités. Demain, M. Laniel présentera donc au Palais-Bourbon un vaste exposé de politique générale et les députés auront à dire, la question de confiance étant posée, s'ils approuvent ou non la ligne de conduite gouvernementale de politique extérieure et de politique intérieure.

Cette méthode est la seule normale. Il eût été trop facile, pour les parlementaires, de poursuivre leurs petites intrigues et de voir le cabinet succomber sans qu'ils aient à assumer leurs responsabilités. Et, lors du vote qui leur est demandé, ils hésiteront peut-être, de ce fait, à ouvrir une déplorable crise ministérielle quelques jours avant la réunion des Quatre à Berlin.

René BRAICHER.

M. Laniel se présente demain devant le parlement

Le chef du gouvernement a de fortes chances de se voir confirmer la « confiance suspensive » qui lui avait été accordée le mois dernier

Notre correspondant de Paris nous téléphone: M. Joseph Laniel a donné rendez-vous demain, mercredi, à l'Assemblée nationale, théoriquement pour fixer la date des interpellations déposées par plusieurs députés, pratiquement pour lui donner lecture d'une déclaration sur la politique générale.

Un vote s'ensuivra qui prendra la valeur d'une deuxième investiture. Si le scrutin lui est favorable, le président du conseil restera au pouvoir. Dans le cas contraire, il ne lui restera plus qu'à se rendre à l'Elysée où, cette fois-ci, sa démission ne pourra plus être refusée.

La déclaration gouvernementale, qui sera lue également au Conseil de

la république par M. Paul Reynaud, dressera le bilan de la gestion du cabinet Laniel depuis son entrée en fonctions. Positive et explicite dans le domaine économique et financier, elle sera sans doute moins détaillée en ce qui concerne la politique étrangère. Deux raisons motivent cette relative discrétion:

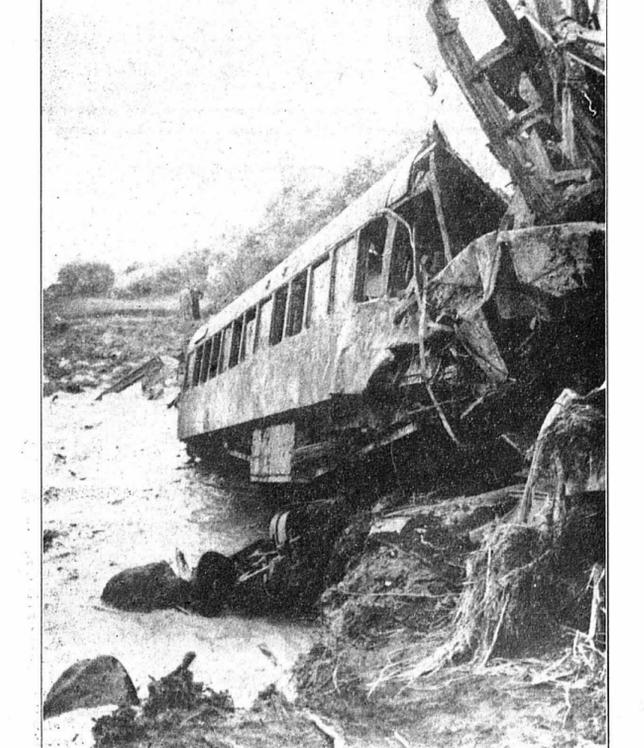
1) le fait que la question étrangère a déjà été traitée en long et en large lors du débat sur l'armée européenne à la veille de la conférence de Berlin;

2) la conviction qu'un nouvel examen des problèmes de politique étrangère ne pourrait qu'aboutir à rendre la crise inévitable.

M.-G. G.

(Lire la suite en 4^{me} page)

CATASTROPHE EN NOUVELLE-ZÉLANDE



Une catastrophe ferroviaire s'est produite récemment en Nouvelle-Zélande où un express est tombé dans le lit d'une rivière, un pont ayant été emporté par une crue. Cent cinquante-cinq voyageurs ont trouvé la mort dans cet accident. Voici un des wagons dans la rivière.

Un sorcier napolitain fait d'étonnantes prédictions

Le plus célèbre devin d'Italie, M. Achille d'Angelo, qui porte avec une certaine fierté le titre de « sorcier de Naples », vient de faire un « voyage en transes » au-delà du rideau de fer. Et il en rapporte ses prédictions pour 1954.

Selon lui, « 1954 verra la réunion des quatre grands et le début du chemin menant à un accord définitif ».

Malenkov restera au pouvoir en U.R.S.S., mais les satellites auront tendance à se dégager de la domination soviétique. Une très belle femme a, selon lui, une grosse influence sur Malenkov. En ce qui concerne l'Allemagne, elle sera armée jusqu'aux dents en 1954. Mais, a précisé le sorcier, « Hitler ne sortira pas de sa cachette avant 1960 ». Il va bien d'ailleurs, mais, a-t-il ajouté, « il s'est rasé la moustache, porté une perruque blonde et vit dans une cave de Berlin-est ».

EN GRANDE-BRETAGNE

La grève de la métallurgie est ajournée

LONDRES, 4 (Reuter). — Le personnel de l'industrie des machines et des chantiers maritimes, soit 3 millions d'ouvriers, a décidé lundi soir de renvoyer la grève qui devait avoir lieu ce mois. Le déclenchement de cette action aurait créé le chaos et le trouble dans la vie économique du pays.

Ce renvoi a été obtenu à la majorité des voix. Il a été décidé d'attendre la publication du rapport de la commission d'enquête créée par le gouvernement et chargée d'étudier les revendications de salaires. Cette grève devait débuter le 18 janvier.

Dans un message au peuple américain Le président Eisenhower fait le bilan après une année de pouvoir

WASHINGTON, 4 (A.F.P.). — « Nous croyons que la prospérité de l'Amérique ne dépend pas de la guerre et de la préparation à la guerre et elle n'a pas besoin d'en dépendre. Nous savons que ce grand pays peut procéder aux ajustements nécessaires pour faire face à l'évolution d'une situation changeante sans risquer le désastre et sans susciter le chaos économique que les communistes espèrent. »

Tel est le passage fondamental du discours radiodiffusé et télévisé du président Eisenhower au peuple américain lundi soir, dans lequel il retrace l'œuvre accomplie en un an de pouvoir par son gouvernement et les doctrines qui l'inspirent.

Ce message, précise d'emblée le président des États-Unis, n'est pas destiné à énoncer le programme législatif de l'administration Eisenhower. Celui-ci fera l'objet du très prochain message « sur l'Etat de l'Union ». Le président Eisenhower a cependant exprimé l'espoir que le programme qu'il soumettra au congrès recevra l'approbation de l'immense majorité du peuple américain. « Il est destiné, dit-il, à construire une Amérique plus forte et meilleure, une sécurité accrue et une prospérité croissante. »

Deux assurances

Le président a ensuite donné au peuple américain deux assurances essentielles. La première concerne la doctrine gouvernementale: « Le gouvernement, a dit le président, n'entravera pas l'entreprise privée et ne se retirera

LES MOTS DE L'ANNÉE

L'hebdomadaire britannique Observer reproduit dans son numéro de Noël une anthologie des meilleurs « mots » de l'année. En voici quelques-uns:

Le mont Everest est très facile à escalader, le seul ennui est qu'il est un peu trop haut. (André Roch, chef de l'expédition suisse à l'Himalaya.)

Les chevaux, comme les hommes, ne sont pas tous nés égaux. (J. J. Astor, député aux Communes.)

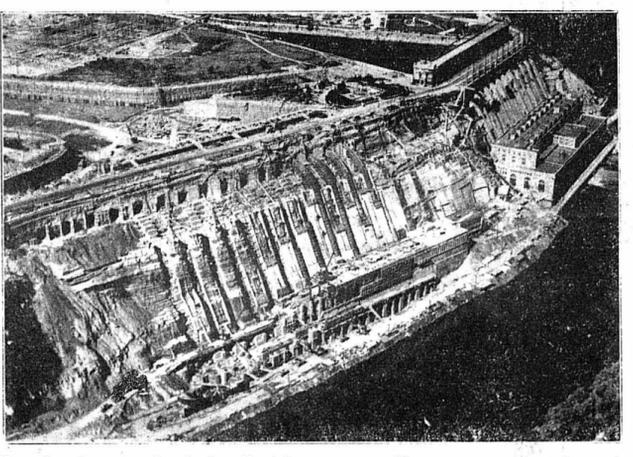
Ne croyez pas que du simple fait que vous êtes devenus propriétaires vous soyez riches et ayez le droit d'épouser une femme de plus. (Général Naguib distribuant des terres aux paysans.)

Les comptes rendus relatifs à mon assassinat sont entièrement faux, purement fictifs et des plus tendancieux. (Général Chichakly, président de la République syrienne.)

Je ne vois plus très souvent Alfred depuis qu'il s'intéresse tant au sexe. (Mme Alfred Kinsey.)

Les critiques ont trouvé des significations diverses, et les critiques n'ont jamais tort. En ce qui me concerne, la signification est exprimée, et si j'avais pu sans exprimer autre chose je l'aurais dit, et tout aussi obscurément. (T. S. Eliot, au sujet de sa dernière pièce.)

GRANDS TRAVAUX AUX CHUTES DU NIAGARA



Une gigantesque usine hydro-électrique est actuellement en construction près des chutes du Niagara. L'eau sera amenée par un tunnel de 10 km. de long.

Le mauvais temps sévit sur tout le continent

La Scandinavie et le nord de l'Europe exposés aux tempêtes maritimes

La menace s'est éloignée du littoral belge et hollandais, mais en Angleterre on craint les grandes marées de la fin de la semaine

PARIS, 4 (A.F.P.). — La tempête qui sévit sur le nord de l'Europe continue à provoquer des dégâts.

Au Danemark, les inondations s'étendent dans de nombreux ports, où les quais, les entrepôts et les rez-de-chaussées des maisons sont envahis par l'eau. Au Jutland, à Aarhus, les vagues ont miné la route du littoral et emporté des milliers de mètres cubes de terre, provoquant des crevasses que l'on s'efforce d'obstruer avec des sacs de sable. A Hirtshals, plusieurs chalutiers ont rom-

pu leurs amarres et dérivent dans le port.

La plus forte marée depuis 1870 à Kiel

En Allemagne, le port de Kiel est inondé depuis lundi matin par la plus forte marée enregistrée depuis 1870. Le niveau de l'eau est de deux mètres plus élevé que d'ordinaire et, en de nombreux endroits, les quais sont sous environ 50 cm. d'eau. De nombreux véhicules sont immobilisés par les flots. Un cargo a rompu ses amarres et s'est échoué. Toute l'activité du port est paralysée. Des immeubles ont dû être évacués.

La Baltique est démontée

La Baltique est aussi démontée que la mer du Nord. Le long de la côte de la zone soviétique d'Allemagne, les autorités ont déjà pris des mesures de précaution. L'eau atteignait, lundi matin, 1 m. 45 à Warnemünde, ce qui ne s'était pas vu depuis des années.

A Lübeck, la porte d'Holsten, monument historique situé au centre de la ville, a été touché par l'inondation. Les eaux de la Trave inférieure ont envahi les routes qui longent la rivière et les réfugiés d'un camp près de la ville ont dû être évacués par canots pneumatiques.

La neige à Trieste

D'autre part, une tempête de neige s'est abattue sur Trieste. Le vent soufflait à cent km. à l'heure. Plusieurs dizaines de personnes se sont blessées plus ou moins grièvement en tombant sur la chaussée glacée. La circulation des automobiles et les services de transports sont en partie bloqués.

L'Angleterre dans l'attente des grandes marées

LONDRES, 4 (A.F.P.). — Les équipes de sécurité peuvent relâcher maintenant leur surveillance des côtes, après 24 heures d'anxiété.

(Lire la suite en 4^{me} page)

J'ÉCOUTE...

Un empêchement de danser en rond ?

A la radio, à la fin de l'année 1953, le commentateur de la politique suisse, M. Olivier Reverdin, parle. Propos, ma foi! sérieux pour le bout de l'an. De longueur de bras, ne nous prêchait-il pas l'épargne et encore l'épargne!

Quoi! l'épargne? Qu'est-ce que l'on venait nous chanter là? A l'heure même où, de gré ou de force, dans tout le pays, on fêtait l'événement terminus par une véritable débauche de dépenses, de petits et de grands cadeaux, de gratifications diverses et d'allocations de circonstance.

Sans compter la dinde farcie, le canard ou le poulet, et le reste. Voyons, M. Reverdin, étiez-vous bien à la page? Ce peuple ne pense-t-il pas, au contraire, que l'épargne, aujourd'hui, n'a plus ses raisons d'être?

Pourquoi épargner? on l'entend dire. Pourquoi le faire, quand on est sûr de trouver pour ses vieux jours, des rentes sociales de plusieurs sortes, qui vous permettront d'avoir les pieds au chaud. De plus, au bout de votre fourchette, sinon le morceau de choix, du moins celui qui fait vivre?

Alors, allons-y! Plus besoin de s'occuper d'un sombre lendemain!

Halte-là! nous crie M. Reverdin. L'assurance vieillesse, à quel sur-tout vous pensez sagement, en parlant ainsi, de toute évidence sera insuffisante. On peut le démontrer aisément. Elle n'est qu'une base, qu'une modeste base. Il est obligatoire pour chacun dès lors, de l'élargir de son mieux, s'il veut édifier sur elle quelque chose de solide.

Comment ça? Mais, justement, par l'épargne. C'est elle, la grande force d'un peuple! C'est elle qui vous rendra indépendant en tout temps et vous libérera des inconvénients de la vieillesse au bout du temps.

Vous auriez vergogne d'aller quémander à gauche et à droite, quand vous, ou les vôtres, seriez malades, ou quand vous seriez devenus vieux. M. Reverdin a raison: alors, épargnez! Et réveillez s'il est endormi parmi vous, l'esprit d'épargne!

Empoisonnants, direz-vous, ces raisonneurs-là. Ils veulent donc nous empêcher de danser en rond.

Pas tout à fait! Tout au plus, nous invitent à ne pas trop faire la bombe... et à se méfier, au surplus, de ces achats à tempérament qui ruinent l'épargne.

Ou encore, comme le disait déjà Molière à manger pour vivre et à ne pas vivre pour manger.

FRANCHOMME.

Les postiers français reprennent le travail

PARIS, 4 (A.F.P.). — La Fédération postale de la C.G.T. et la Fédération nationale des syndicats autonomes des P.T.T. ont publié lundi soir un communiqué déclarant que « conformément à la volonté exprimée ce jour par le personnel en grève, les deux fédérations lèvent l'ordre d'arrêt du travail lancé en commun le 22 décembre 1953 ».

Ce que l'on peut dire maintenant

Les dessous du Congrès de Versailles

Notre correspondant de Paris nous écrit:

Versailles a retrouvé son calme et la galerie des bustes sa majestueuse tranquillité coutumière. M. Albert Sarraut a réintégré ses appartements prêts une semaine à M. Le Troquer et le conservateur du palais ne craint plus désormais l'incendie, tellement redouté pendant la durée du Congrès. Dans la Ville des rois, les restaurateurs font leurs comptes, ils sont « hautement satisfaits » et l'honorable corporation de la limonade est sans doute la seule à se féliciter sans arrière-pensée de la multiplicité des scrutins.

L'opinion publique un instant alertée par le fâcheux spectacle d'une compétition sans grandeur est redevenue indifférente. Elle a « son » nouveau président et si elle regrette un peu M. Vincent Auriol, c'est beaucoup parce que la presse a donné une image plutôt déprimante... de la silhouette de Mme Coty. Evidemment, l'épouse du prochain locataire de l'Elysée n'a ni la ligne ni l'élégance de Mme Vincent Auriol; petit détail, croyons-nous pouvoir écrire, et qui sera réglé en son temps, comme bien d'autres.

Paris est plein de ressources en ce domaine et d'ici à quelques mois, personne ne reconnaîtra plus Mme Coty. Le protocole saura la transformer, et par ses conseils éclairés, faire de la petite bourgeoise du quai aux Fleurs une grande dame fort à

l'aise dans les salons élyséens. Il faut faire confiance aux sorciers de la place Vendôme et aux magiciens de la rue Saint-Honoré. Avant le bout de l'an prochain, il y a de fortes chances pour que la chronique souligne d'une plume légère les progrès de Mme Coty dans l'art de porter la toilette. L'affaire est d'importance, et un vieux routier de la politique comme le nouveau « président élu » n'aura garde d'oublier les exigences légitimes et nécessaires du décorum élyséen.

Pauvre M. Laniel

La grande victime de la bataille de Versailles est, sans contredit, M. Joseph Laniel, mais il est juste de dire que son échec lui vient au moins autant de certains de ses « amis » que de ses adversaires politiques. Sa fortune a aussi joué contre lui. Etre milliardaire, et même l'avouer à l'occasion, est une tare qui se pardonne malaisément quand on n'est pas catalogué homme de gauche. La presse a été féroce pour le président du conseil, et M. Mauriac, pourtant lumière des bien pensants, s'est surpassé en disant de lui « il y a du lingot dans ce homme ». La balle a fait mouche et M. Laniel ne s'en est pas relevé. Son frère également l'a fâcheusement desservi en faisant campagne trop voyante dans les couloirs. Il a ennuyé tout le monde et fatigué jusqu'aux plus chauds partisans du candidat No 1 des mo-

dérés. La satire n'a pas non plus épargné le sénateur Laniel: on ne l'appelle plus autrement que « M. Frère ». C'est bien fait!

L'hostilité d'une partie des indépendants, disons-le tout net, de la cohorte animée par M. Pinay et M. Duchet, a de même largement contribué à barrer la route de l'Elysée à M. Laniel. Entre le député du Calvados et celui de Saint-Cloud, l'initié est profonde et ancienne. On a parlé de réconciliation, elle n'a jamais été sincère ni d'un côté, ni de l'autre. De bout en bout des scrutins elle s'est manifestée au grand jour, et jamais, même au meilleur de sa forme, M. Laniel n'a pu obtenir le concours assuré de « tous » les modérés.

Les irréductibles n'ont pas voulu désarmer, et jamais non plus une totale discipline de vote n'a été observée. L'affaire aurait pu devenir très sérieuse et il s'en est fallu d'un rien que l'antagonisme Laniel-Pinay ne se traduise par le succès d'une candidature de gauche. La raison est quand même revenue aux parlementaires nationaux, mais après seulement que M. Laniel eût été envoyé au tapis pour le compte. Le résultat final, on le connaît: un modéré promu à l'Elysée, mais suffisamment obscur, cependant, pour que l'union ait pu sans difficulté se faire sur son nom.

M.-G. GELS.

(Lire la suite en 5^{me} page)

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES COLLEGE DES SABLONS

Cours trimestriels pratiques

COUTURE pour dames LINGERIE - RACCOMMODAGES BRODERIE en tous genres (blanche et en couleurs) REPASSAGE (linge de maison, nappes, rideaux, lingerie dames et messieurs, vêtements) (dès le 11 janvier)

Cours du soir

MOULAGE pour couturières COUTURE pour dames LINGERIE - RACCOMMODAGES BRODERIE (dès le 11 janvier)

Cours spéciaux

Confection de GANTS (dès le 25 janvier) BRODERIE pour fillettes Renseignements et inscriptions: collège des Sablons. Tél. 5 11 15.

COMMUNE d'AUVERNIER

Mise au concours

Un poste d'employé (e) au bureau communal est mis au concours. Entrée en fonctions: 1er février 1954. Age requis: 18 à 25 ans. Connaissances: comptabilité, sténodactylographie, allemand. Adresser offres avec prétentions de salaire au Conseil communal, jusqu'au 10 janvier 1954, sous enveloppe portant la suscription « Postulation ». Auvonnier, le 29 décembre 1953. CONSEIL COMMUNAL.

IMMEUBLES

On cherche à acheter une MAISON de deux ou trois appartements de trois ou quatre chambres chacun, à Colombier ou à Auvonnier. Etude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire à Colombier.

A LOUER

A louer à Serrières pour le 24 janvier, éventuellement date à convenir, un appartement

de trois pièces, cuisine, salle de bain dans immeuble moderne. — Pour tous renseignements s'adresser à Pizzeria & Cie, Pommier 3, téléphone 5 33 44.

A louer un GARAGE à l'avenue des Alpes, tout de suite. S'adresser à S. Oehl, Matile 11 a, Neuchâtel.

CHAMBRES Belle chambre meublée, chauffée, part à la cuisine et bains, pour dame ou demoiselle de toute confiance. — Charmettes 77.

Jolie chambre meublée, chauffée, part à la cuisine et bains, pour dame ou demoiselle de toute confiance. — Charmettes 77.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 745 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 748 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 749 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 750 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 752 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 753 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 754 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 755 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 756 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 757 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 758 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 759 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 760 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 761 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 762 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 763 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 764 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 765 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de l'Université, libre dès le 15 janvier. Demander l'adresse du No 766 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle grande chambre à louer, 1er étage, avenue du 1er-Mars 8.

Chambre à deux lits. Ecluse 45, 2me étage droite.

Petite chambre à louer. Ecluse 44, 1er.

Chambre meublée, confort, Beaux-Arts. Ecrire sous chiffres G. O. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre à louer à monsieur sérieux. Confort, quartier tranquille. Tél. 5 58 90. Cote 32 a, rez-de-chaussée.

Pour dame ou demoiselle seule

jolie chambre à l'est, au-dessus de la gare, dans maison tranquille, tout confort, libre immédiatement. — Téléphone 5 52 79.

A louer entre Neuchâtel et Serrières, jolie chambre indépendante chauffée. Téléphone au 5 53 53.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le kiosque à journaux Neuchâtel - Université une

remplaçante

pour deux demi-jours par semaine et pour 3 1/2 ou 4 heures pendant les autres jours ouvrables. Connaissance de la langue allemande exigée. S'adresser au dit kiosque.

Nous offrons à

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

connaissant à fond les machines-outils, travail intéressant et très varié. Ecrire, en indiquant les places occupées, sous chiffres AS 1941 L, aux Annonces Suisses S.A., à Lausanne.

On engagerait pour mi-janvier ou date à convenir une

EMPLOYÉE DE BUREAU

capable et consciencieuse, pouvant travailler 3 à 4 heures par jour. Prière d'adresser les offres manuscrites avec références et copies de certificats sous chiffres C. R. 742 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

JEUNES COMMISSIONNAIRES

aimables et de toute confiance. Entrée immédiate. — Adresser offres à MEIER ALIMENTATION S.A., la Coudre - Neuchâtel. Tél. 5 46 44.

Dame ou demoiselle

disponible régulièrement toute la journée est demandée pour tout de suite pour travaux de fichier. Connaissances de la dactylographie et de l'allemand. Occupation régulière toute l'année. Age minimum 25 ans. Se présenter le matin au bureau d'adresses et de publicité, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

Fabrique d'appareils électriques de la Suisse romande cherche pour son département « Calcul des prix » un

EMPLOYÉ TECHNIQUE

SONT EXIGES: Apprentissage complet de mécanicien de précision ou mécanicien outilleur, quelques années de pratique, bonnes connaissances des matières et des méthodes modernes de fabrication, intelligence éveillée, aptitudes pour le calcul. AGE: environ 24-28 ans. Un employé capable aura la possibilité d'être introduit comme calculateur. La préférence sera donnée aux candidats connaissant le français et l'allemand. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffres P 1011 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche un

chauffeur DE TAXI

Date d'entrée à convenir. Faire offres sous chiffres N. W. 739 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite un

garçon de cuisine

honnête et propre. Se présenter au restaurant du Martin-Pêcheur, Monruz (Neuchâtel).

Restaurant de la ville demande une

sommelière ou un sommelier

Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour tous les travaux de ménage d'un monsieur seul, on cherche

PERSONNE

robuste, sachant bien cuisiner. Faire offres avec prétentions sous chiffres K. M. 750 au bureau de la Feuille d'avis.

Sans risque vous obtiendrez un gain maximal par

travail à domicile

continu, pouvant s'exécuter partout sans machine, sans bruit. Echantillon et mode d'emploi Fr. 4.80 contre remboursement. Case postale 7, Schönenwerd 4 (Soleure).

On cherche pour le début de janvier une

jeune fille

pour aider dans une petite pension-famille. — Chaussée de la Boine 2. Tél. 5 26 60.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse. Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Jolie chambre meublée au sud, bain, confort. Près de la gare. Téléphoner le soir au No 5 31 10.

PENSIONS

Belle chambre à louer avec pension. Prix modéré. Crêt-Taconnet 38, Mmes Badet.

DEM. A LOUER

On cherche à louer une chambre non meublée. Tél. 5 69 83.

Jeune couple

cherche pour tout de suite ou date à convenir, logement de deux ou trois pièces avec ou sans confort, en ville ou à proximité de la gare. Adresser offres écrites à M. A. 752 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le kiosque à journaux Neuchâtel - Université une

remplaçante

pour deux demi-jours par semaine et pour 3 1/2 ou 4 heures pendant les autres jours ouvrables. Connaissance de la langue allemande exigée. S'adresser au dit kiosque.

Nous offrons à

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

connaissant à fond les machines-outils, travail intéressant et très varié. Ecrire, en indiquant les places occupées, sous chiffres AS 1941 L, aux Annonces Suisses S.A., à Lausanne.

On engagerait pour mi-janvier ou date à convenir une

EMPLOYÉE DE BUREAU

capable et consciencieuse, pouvant travailler 3 à 4 heures par jour. Prière d'adresser les offres manuscrites avec références et copies de certificats sous chiffres C. R. 742 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

JEUNES COMMISSIONNAIRES

aimables et de toute confiance. Entrée immédiate. — Adresser offres à MEIER ALIMENTATION S.A., la Coudre - Neuchâtel. Tél. 5 46 44.

Dame ou demoiselle

disponible régulièrement toute la journée est demandée pour tout de suite pour travaux de fichier. Connaissances de la dactylographie et de l'allemand. Occupation régulière toute l'année. Age minimum 25 ans. Se présenter le matin au bureau d'adresses et de publicité, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

Fabrique d'appareils électriques de la Suisse romande cherche pour son département « Calcul des prix » un

EMPLOYÉ TECHNIQUE

SONT EXIGES: Apprentissage complet de mécanicien de précision ou mécanicien outilleur, quelques années de pratique, bonnes connaissances des matières et des méthodes modernes de fabrication, intelligence éveillée, aptitudes pour le calcul. AGE: environ 24-28 ans. Un employé capable aura la possibilité d'être introduit comme calculateur. La préférence sera donnée aux candidats connaissant le français et l'allemand. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffres P 1011 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche un

chauffeur DE TAXI

Date d'entrée à convenir. Faire offres sous chiffres N. W. 739 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite un

garçon de cuisine

honnête et propre. Se présenter au restaurant du Martin-Pêcheur, Monruz (Neuchâtel).

Restaurant de la ville demande une

sommelière ou un sommelier

Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour tous les travaux de ménage d'un monsieur seul, on cherche

PERSONNE

robuste, sachant bien cuisiner. Faire offres avec prétentions sous chiffres K. M. 750 au bureau de la Feuille d'avis.

Sans risque vous obtiendrez un gain maximal par

travail à domicile

continu, pouvant s'exécuter partout sans machine, sans bruit. Echantillon et mode d'emploi Fr. 4.80 contre remboursement. Case postale 7, Schönenwerd 4 (Soleure).

On cherche pour le début de janvier une

jeune fille

pour aider dans une petite pension-famille. — Chaussée de la Boine 2. Tél. 5 26 60.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse. Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Chef d'équipe outilleur

connaissant les étampes industrielles est recherché par important atelier de découpage-emboutissage. Offres sous chiffres AS 109410 L, aux Annonces Suisses S.A., ASSA, Lausanne.

Nous engagerons pour l'exécution de travaux divers une

EMPLOYÉE DE BUREAU

habitée à un travail exact et consciencieux. Notions d'allemand désirées. Situation stable. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offres manuscrites avec photographie et copies de certificats sous chiffres P 1026 N à Publicitas, Neuchâtel.

POLISSEUR-AVIVEUR

trouverait place stable dans ateliers avec installations modernes. Ecrire sous chiffres AS 1-941 L, aux Annonces Suisses S.A., ASSA, Lausanne.

On cherche un

chauffeur DE TAXI

Date d'entrée à convenir. Faire offres sous chiffres N. W. 739 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite un

garçon de cuisine

honnête et propre. Se présenter au restaurant du Martin-Pêcheur, Monruz (Neuchâtel).

Restaurant de la ville demande une

sommelière ou un sommelier

Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour tous les travaux de ménage d'un monsieur seul, on cherche

PERSONNE

robuste, sachant bien cuisiner. Faire offres avec prétentions sous chiffres K. M. 750 au bureau de la Feuille d'avis.

Sans risque vous obtiendrez un gain maximal par

travail à domicile

continu, pouvant s'exécuter partout sans machine, sans bruit. Echantillon et mode d'emploi Fr. 4.80 contre remboursement. Case postale 7, Schönenwerd 4 (Soleure).

On cherche pour le début de janvier une

jeune fille

pour aider dans une petite pension-famille. — Chaussée de la Boine 2. Tél. 5 26 60.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse. Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Ensuite d'accident, on cherche d'urgence

ÉDUCATRICE

pour la Maison d'observation psychiatrique infantile du Vanel, à Malvilliers (Neuchâtel). Place stable pour personne énergique et aimant les enfants, capable de diriger leurs jeux, d'occuper leurs loisirs et de les observer. Renseignements et offres de service à M. Jean-Pierre Miéville, directeur, Malvilliers (Neuchâtel).

Professions médicales auxiliaires

William-W. Châtelain psychologue-graphologue-conseil Orientation professionnelle Etudes comparées (mariage, association, etc.) Conseils pédagogiques Consultations sur rendez-vous NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

Mlle SAUVANT

PÉDICURE ne reçoit pas jusqu'au 11 janvier

PROF. MÉDICALES

Dr Gretillat DE RETOUR

Dr Bersier DE RETOUR

AVIS DIVERS

Bureau de placement catholique

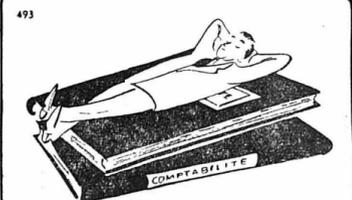
Vieux-Châtel 2

fermé jusqu'au 11 janvier

Les personnes qui désirent des volontaires sont priées de s'inscrire sans tarder.



TEINTURERIE PRESSING DU MARCHÉ Nettoyage à sec PLACE PURRY - TEL. 5 25 52



DORMEZ EN PAIX! Vous le pourrez en vous débarrassant une fois pour toutes de vos problèmes fiscaux et de comptabilité en les confiant à un spécialiste. Vous obtiendrez tous renseignements en vous adressant à

BRUNO MULLER BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES 4, TEMPLE NEUF, NEUCHÂTEL - TEL. 5 37 02

Ecriveaux Baux à loyer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

15,000 fr. au 5%

sont recherchés pour reprise de commerce. Bonnes garanties, remboursement en trois ans. — Adresser offres écrites à M. C. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 350.-? pour chambre à coucher Non! Par contre Chambre à coucher dès Fr. 780.— ou par mois Fr. 25.— Salle à manger dès Fr. 649.— ou par mois Fr. 20.— Combinée, spac. dès Fr. 445.— ou par mois Fr. 15.— Demandez sans engagement d'autres offres et illustrations. MOBILIA SA. BIENNE Adresse:.....

APPRENTISSAGES

On cherche un apprenti mécanicien pour dentiste

Adresser offres écrites à H. L. 753 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de commerce de la place de Neuchâtel cherche pour le printemps un(e)

apprenti(e) de bureau

Excellente occasion d'apprendre à fond le programme officiel d'employé de bureau. Les travaux d'apprentissage sont contrôlés par personnels diplômés et très qualifiés.

Adresser offres écrites avec références et certificats à A. X. 726 au bureau de la Feuille d'avis.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par EDGE TRÉMOIS

Charles conduisait à tombeau ouvert. Sa voiture n'était qu'un interminable moteur, suivi de deux profonds baquets. Pas de pare-brise, mais échappement libre; et des pneus qui — comme tous ceux de 1912 — n'avaient encore rien du ballon; des freins sur les seules roues arrière, et encore bien inefficaces. Avec cela, 110 à l'heure en palier, accélérateur poussé à fond. De quoi se casser la figure quand on abordait un cassis à l'improviste ou qu'on se trouvait nez à nez avec un passage à niveau fermé. Par-dessus le marché, des routes en général non goudronnées et sans signalisation.

Ducormier, heureusement, était un as du volant. Depuis dix ans, il avait vécu sur ces voiries; et il connaissait « comme sa poche » la route de Deauville, que Pierre l'avait prié de suivre.

Il eût pu s'y diriger les yeux fermés.

— Nous allons au-delà de Pont-l'Évêque, entre cette ville et Saint-Gatien, lui avait dit Pierre.

— Je prendrai par Lisieux, avait

répliqué Charles. La route est plus longue, mais plus roulante que la route directe et surtout je la possède mieux... Es-tu pressé?

— Très. Il s'agit d'être rentré pour dîner à Paris, même avant si tu le peux. Où je vais, je ne pense pas en avoir pour longtemps. Deux heures tout au plus.

— Ça me coûtera un train de pneus complet, avait déclaré Charles, mais nous serons largement de retour pour le thé. Maintenant, mon vieux, plus un mot. Outre que je n'ai pas le loisir de t'écouter, je n'arriverais pas à t'entendre, avec le boucan infernal de mon tacot.

— Ça tombe pile, j'ai à réfléchir. Pour cela, rien de mieux que de pousser un petit roupillon. C'est toujours en rêve que me viennent les grandes inspirations.

— Là-dessus, Pierre Valroy s'était abrité le nez et les yeux derrière d'immenses lunettes, avait relevé le col de la peau de bique que lui avait prêtée Charles, avait enfoncé sa casquette au-delà de ses oreilles et fermé les yeux. Sous cet accoutrement d'automobiliste des temps préhistoriques, il donnait l'impression d'un brave ours dodotaillant de la tête et se laissant bercer dans l'envol d'un bolide vent debout. En réalité, il se recueillait, aussi à l'aise que s'il avait reposé dans son lit.

Le quart de huit heures sonnait à la mairie de Pont-l'Évêque lorsqu'ils débouchèrent sur la grande place.

— Stop! commanda Valroy.

Ducormier freina dans un nuage

de poussière, un grincement de fer et un arrachement de gomme.

— Cinq minutes d'arrêt, reprit Valroy. Tout d'abord, mon vieux, un coup de chapeau. Nous sommes tout près du berceau de ma famille. J'ai besoin de me retremper quelque peu dans la tradition avant de me précipiter vers l'autre berceau, celui du lascar qui m'a cherché noise, comme ses ancêtres ont cherché noise, depuis des siècles, à mes chers parents.

— Je comprends moins que rien à cette histoire, maugré Charles. Voyons. Un crime mystérieux a été commis rue de Lubeck et c'est ici que tu viens chercher la solution!

— Bien entendu, mon cher, car c'est d'ici que le coup est parti. Mais, comme ce serait trop long de t'expliquer le pourquoi et le parce que, je préfère attendre le dénouement pour éclairer ta lanterne. Qu'il te suffise de savoir que ça s'orienta bien.

— Tu es un type impossible! rognola Charles. Si je n'avais pas tant d'amitié pour toi, il y a beau temps que je t'aurais envoyé dinguer

DES PRIX INTÉRESSANTS à notre rayon Confection DAMES

ROBES

façons seyantes aux lignes nouvelles, travaillées dans les belles qualités de lainages aux goûts actuels

Fr. 79.- 69.- 59.- 49.- 39.-

MANTEAUX

façons soignées, coupés dans de beaux lainages pure laine, unis ou fantaisie

Fr. 110.- 89.- 79.- 69.- 59.-



Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée

NEUCHÂTEL

OCCASIONS

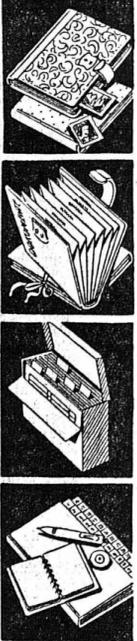
A vendre une chemise
Dézarnod
20 calorifères
Eskimo
et fourneaux en catelles
Marcelle Remy, tél. 5 12 43. Passage - Neuchâtel. Tél. 5 30 02.



COUSSINS chauffants de qualité et tous appareils ménagers au magasin spécialisé

Vuillomenet & C^oS.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

L'ordre et la clarté



dans les affaires privées vous épargnent aussi bien des ennuis et des pertes de temps. Classeur à documents, bureau service sous toutes ses formes, classeur-trieur, boîte-classeur contenant 8 ou 20 dossiers suspendus, etc.

Demandez notre catalogue général

Vous trouverez tout ce qu'il faut pour le bureau au bon magasin spécialisé.

Reymond
rue Saint-Honoré 9 Neuchâtel

« VW » de luxe

modèle 1952 (peu roulé) avec housses, pour le prix de 4200 fr. Adresser offres écrites à P. E. 747 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à bas prix une vieille

cabine téléphonique

en bon état. Demander l'adresse du No 746 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. 5 31 20 aux heures des repas.

HARPIC

LA FORMULE MODERNE POUR LE NETTOYAGE DES W.C.
remplace l'acide nettoie, désinfecte, désodorise les W.C. (dans la jolie boîte à carreaux blancs et bleus.)



OCCASION

Une paire de skis, 2 m. 15, arêtes et fixations Kandahar, avec bâtons métal. Prix 80 fr. Maison Gges Cordey, place Purry 9, Neuchâtel, tél. 5 34 27.

A vendre : **setter irlandais**

chiennne de 8 mois, très affectueuse, avec pedigree. L. Hurst, Fleurier.

Belle occasion : à vendre un beau

DIVAN
tissu brun, en parfait état, pour 200 fr. — S'adresser : Côte 84, rez-de-chaussée.

A vendre **chaînes à neige**

à l'état de neuf, 600 x 18. Adresser offres écrites à R. L. 744 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une belle

chambre à coucher à deux lits

presque neuve, en noyer avec literie (n'a été employée que pendant deux ans). Prix seulement 3600 francs. A visiter à l'hôtel du Cheval Blanc, à Saint-Blaise, et payable à Helm-Meyer, détrois coloniales, Thoun.

Automobilistes!

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

Couverture de laine
au prix de : **Fr. 24.50** seulement!

BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel



Les courants d'air

de vos portes et fenêtres sont supprimés pour toujours par

HERMÉTAIR
Tél. 7 53 83 SAINT-BLAISE

Stoppage artistique

Temple-Neuf 22

Stoppage invisible

sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures

Mme LEIBUNDGUT
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'extérieur

Vélos

Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes

Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY

Nettoyages

Rocher 30 Téléphone 5 50 62

Une bonne adresse : Vitrines - Lessivages de bolsseries, cuisines Parquets à la machine

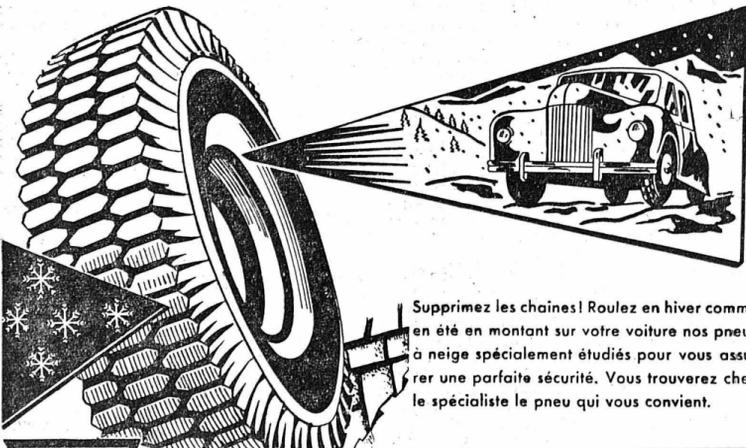
G. SIMON
Entreprise de nettoyages

Le spécialiste de la radio

Se rend régulièrement dans votre région

Radio Mélody
L'Ormeau Flandres 2, Neuchâtel

Réparation - Location - Vente Echange de tout appareil



Supprimez les chaînes! Roulez en hiver comme en été en montant sur votre voiture nos pneus à neige spécialement étudiés pour vous assurer une parfaite sécurité. Vous trouverez chez le spécialiste le pneu qui vous convient.

NOBS FILS * NEUCHÂTEL
Saars 14 Téléphone (038) 5 23 30
SPÉCIALISTE DU PNEUMATIQUE * VENTE * ENTRETIEN * RÉPARATIONS



Soulagez votre foie!

CYNABIL stimule les fonctions du foie et des voies biliaires.

Parmi les heureux effets de ses composants, ceux de l'artichaut frais se signalent tout particulièrement par leur action bienfaisante sur la cellule hépatique.

CYNABIL combat simultanément les troubles complexes des affections hépato-biliaires et simplifie leur traitement.

Ne provoque pas de troubles secondaires, même lors d'un usage prolongé.

Laxatif doux.

décongestionne le foie

40 dragées

fr. 3.40

Le contrôle des dépenses fédérales

Quelques considérations tirées du rapport de la délégation des finances

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le mauvais temps en Europe

M. Laniel l'emportera-t-il ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le parlement qui vote le budget et les crédits supplémentaires, qui examine et approuve les comptes, ne peut, cela va sans dire, exercer un contrôle détaillé, minutieux et complet de toutes les dépenses administratives. Chacune des deux chambres s'en remet, pour cela, à sa commission des finances qui compte quinze membres pour le National, onze pour les Etats. Mais, dans un pays où l'activité parlementaire n'est pas — ou ne devrait pas être — une profession, il n'est guère possible de réunir trop souvent dans l'année une trentaine de députés, hors des sessions déjà bien assez longues. C'est pourquoi des deux commissions s'en remettent, pour le menu travail de contrôle, à une délégation de six membres, soit trois commissaires du National et trois des Etats. A la fin de l'année, la délégation présente un rapport qui a le caractère de la publication dans la « Feuille fédérale ». Je ne prétends point que ce document fourmille de révélations bouleversantes. Du moins y voyons-nous la preuve que les délégués du pouvoir législatif, qui est aussi pouvoir de contrôle, font de leur mieux pour s'assurer du bon usage des énormes crédits accordés à l'administration. Leur mémoire, qui tient en quelques pages, contient des observations judicieuses, des conseils prudents, des conclusions à l'avantage du « contrôlé ». Tout n'est donc pas si mauvais qu'on le prétend parfois, dans la grande machine étatique. En tout cas, s'il y avait les criants abus que se flattent parfois de dénoncer certains camelots du slogan électoral, il serait bien surprenant de n'en point trouver trace dans un rapport que signe un député particulièrement vigilant quant à l'emploi des deniers publics. M. Perrard, de Genève, qui, ces deux dernières années, présida la délégation.

Mais venons à quelques-unes de ses remarques.

D'abord, pour bien montrer que les six délégués ne prennent point leur mandat pour une sinécure, je signalerai qu'ils ont, en vingt séances, seulement, traité 2144 arrêtés du Conseil fédéral ayant trait à la surveillance des crédits budgétaires et aux finances de la Confédération en général, 386 procès-verbaux et rapports de révision dressés par le contrôle des finances, sans compter d'autres objets occasionnels. C'est là ce qui s'appelle du travail expéditif. Ce rapport nous épargne, fort heureusement, la liste des 2144 arrêtés. Il ne retient que le principal. Par exemple, la délégation persiste à demander une réorganisation de l'Office suisse de compensation, organisme chargé d'importantes fonctions dans l'application de diverses mesures de défense économique. Or, les bases juridiques de l'institution sont insuffisantes. En outre, l'activité de l'Office devrait être soumise à un contrôle parlementaire. Un dernier détail, la délégation avait estimé qu'il conviendrait de liquider la caisse fédérale de prêts, créée en 1932, en pleine crise économique. Or, l'institution est maintenue, bien que son rôle ne se justifie guère dans les circonstances actuelles. Mais, dit-on en haut lieu, « il est nécessaire d'avoir cette caisse à disposition en cas de besoin ». La délégation des finances ne paraît point convaincue par cet argument.

délégation, au cours de deux séances des renseignements sur le contrôle qu'il lui a été donné de donner des explications sur l'acquisition du matériel de guerre et les constructions prévues par le programme d'armement.

Le contrôle des finances et les experts se sont déclarés satisfaits de la façon dont les renseignements sont donnés et de la présentation des feuilles de calculs par les fournisseurs.

Les informations fournies par l'organe de contrôle montrent que, à l'exception de quelques cas où les bénéfices atteignent la limite de l'admissible, les prix ont été modérés. On n'a pas constaté de bénéfices véritablement exagérés.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la formule est prudente.

Glions aussi les remarques concernant les mesures prises par la Confédération dans le domaine de la viticulture, mesures si vivement et parfois si injustement critiquées dans l'opinion publique, à la suite des fâcheuses expériences de 1948. Voici ce qu'écrivait la délégation des finances :

Il ressort du rapport détaillé fourni par l'administration que celle-ci a pris les dispositions qui lui paraissent appropriées pour éviter l'exportation des faits qui sont produits lors de la campagne de 1948. Elle s'est occupée non seulement des dispositions prises par l'administration des finances pour la rentrée des avoirs de la Confédération engagés lors de la campagne de 1948, c'est-à-dire des subsides qui ont été encaissés illégalement, ainsi que les règlements du contrôle des finances l'ont répété. Finalement, la délégation a pris acte du fait que la campagne en faveur du jus de raisin concentré a pu être close. L'armée avant pris à sa charge le solde de ce produit.

Le rapport signale également que c'est à la demande de la délégation que la division de l'agriculture a repris, au moment de la dissolution de la coopérative GAVI, les tâches dont le gérant était directement chargé.

Le problème général d'une réduction des dépenses administratives n'a pas échappé non plus à l'attention des délégués qui ont approuvé la création d'un bureau spécial qui doit non seulement contrôler l'administration, mais étudier toutes les mesures et toutes les propositions d'économie.

Mais il est évident que, dans ce domaine, on devra se borner à des vœux platoniques aussi longtemps qu'un programme d'armement ne laisse pas à certaines entreprises des bénéfices excessifs étant donné le sacrifice qu'on exige du contribuable. La délégation des finances s'est occupée de la question et voici ce qu'elle a consigné dans son rapport :

Le contrôle des finances a donné à la G. P.

Bulletin de bourse

Table with columns for ZURICH, COURS DU, and various financial instruments like OBLIGATIONS, ACTIONS, etc.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns for ACTIONS and various local companies like Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchât., etc.

Gros incendie à Montana

MONTANA, 4. — Un violent incendie dont on ignore encore la cause a éclaté lundi soir dans un immeuble locatif abritant plusieurs familles et situé à proximité du sanatorium genevois.

La lutte contre le feu fut rendue très difficile, du fait que les conduites d'eau avaient gelé en raison du froid. Les pompiers furent obligés d'aller prendre l'eau aux vannes du terminus du funiculaire, ce qui nécessita passablement de temps.

Après avoir complètement détruit l'immeuble locatif, l'incendie se propagea à une deuxième maison dont le toit et les combles furent endommagés. Cependant, les pompiers qui avaient alors terminé la pose de leur conduite furent en état de maîtriser le sinistre. Les dégâts sont importants et plusieurs familles sont sans abri et ont perdu la plus grande partie de leur mobilier.

Une auto happée par un train à un passage à niveau

BERNE, 4. — Un grave accident de la circulation, provoquant la mort d'une personne, et blessant quatre occupants d'une automobile, s'est produit au passage à niveau d'Oberöst, près de Herzogenbuchsee, dimanche soir. L'automobile s'approchait du passage à niveau au moment où arrivait le train direct Zurich-Berne. Elle tenta de freiner mais glissa et fut happée par le train qui la projeta à quelques mètres. Le jeune Ernst Kunderl, âgé de 12 ans, fut tué sur coup. Les quatre autres personnes, quoique assez gravement blessées, ne sont pas en danger de mort.

Après l'incendie d'Arolla

AROLLA, 4. — Une première expertise évalue les dégâts causés par l'incendie des baraquements des entreprises travaillant à la construction du barrage de la Grande-Dixence entre 250,000 et 300,000 fr. On s'efforce d'établir les causes du sinistre. L'incendie n'est en tout cas lié à une court-circuit et la malveillance ne semble pas exclue.

Une conduite d'eau saute à Fribourg

(c) Au cours de l'après-midi de samedi, une conduite d'eau alimentant la ville de Fribourg a sauté à la rue de Morat à la hauteur du couvent des capucins. Il s'agissait de conduites détériorées et atteintes par le gel. Le personnel des services industriels a travaillé durant plusieurs heures pour rétablir le raccordement souterrain.

Une grande expédition dans les grottes du Hölloch

SCHWYZ, 4. — L'équipe d'exploration des grottes du Hölloch, dont les membres font partie du Club alpin suisse, a organisé le 25 décembre et le 2 janvier, sa grande expédition du Nouvel-An. Un matériel important avait été entreposé dans le courant des mois de novembre et de décembre, à l'intérieur du Hölloch, pour éviter des fatigues inutiles, au moment de l'expédition.

Petites nouvelles suisses

Le zoo de Bâle a enregistré lundi à midi la naissance d'une girafe bien portante.

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE Young Sprinters II - Megève 0-2

Young Sprinters II s'est rendu samedi à Megève pour y rencontrer l'équipe locale. Ce match avait soulevé un assez grand intérêt dans la station française, et c'est devant quelques centaines de spectateurs qu'il s'est joué.

CARNET DU JOUR

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Un caprice de Caroline chérie.
Palace : 20 h. Virgile.
Théâtre : 20 h. 30. Festival Charlie Chaplin.
Rex : 20 h. 30. Mine, l'ingénue libertine.
Studio : 20 h. 30. Le retour de Don Camillo.

RADIO

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert musical. 11 h., de Monte-Ceneri : Jeunesse tessinoise. — Introduction à la vie italienne. — Musique italienne. — Quintette moderne. 12.15, Conchita Supervia chante Carmen, de Bizet. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.44, signal horaire. 12.45, chrono nouveau. 12.50, signal horaire. 13.30, compositus suisses. 13.55, deux pages d'Anton Bruckner. 16.29, signal horaire. 16.30, réclat de piano par Jean Micalet. 17.05, mélodies, par Madeleine Vivot, contralto. 17.20, le Quatuor d'Amsterdam interprète Igor Stravinsky. 17.30, les sept merveilles du monde, par Jean-Maurice Dubois. 18 h., Namouna, de Laio. 18.30, cinémagazine. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, disque. 19.50, le forum de Winterthur. 20.10, la grille des vedettes. 20.30, soirée théâtrale : Fedora, drame de Victorien Sardou. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, le cabaret de la onzième heure.

Beromunster et télédiffusion

Beromunster et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, concert populaire. 11 h., de Monte-Ceneri : émission commémorative. 12.15, chrono nouveau. 12.50, signal horaire. 13.30, inform. 12.40, rendez-vous au studio 2. 13.20, Quatuor à cordes dans le bémol majeur, de Dvorak. 14 h., Die Rechtfertigung der Xanthippe, de S. Andros. 16.30, une causerie : Nestroy et son œuvre. 16.50, Litania de venerabili altaris sacramenti, de Mozart. 17.30, pour les jeunes. 18 h., disques demandés. 18.05, l'Orchestre récréatif bâlois. 18.35, disques. 18.40, Oh ! die heutige Jugend. 19 h., mélodies populaires. 19.25, communications. 19.30, inform. 20 h., concert symphonique. 20.15, chrono nouveau. 20.25, V. Deszarzans, avec A. Kupper et Bronny. Au programme : Haendel, Telemann, Schoeck, Regner. 21.30, Le roi Paulese, d'A. Honneger. 22.15, inform. 22.20, une causerie : Die Integration des europäischen Westens.

Les marées hautes de lundi matin n'ont en effet causé aucun nouveau dommage et, dans l'ensemble, les vents se sont sérieusement apaisés.

Mais la menace n'est pas écartée pour longtemps, car les marées maximales sont prévues pour jeudi, vendredi et samedi prochains. Une grande marée se produira également les 20, 21 et 22 janvier, mais elle est prévue comme devant être moins forte que la précédente.

Selon les tables astronomiques, le niveau maximum pour la première partie de l'année sera atteint le 7 mars, où la mer dépassera en principe de 60 cm. la hauteur prévue pour la fin de cette semaine.

Il est évident que chaque marée haute, accompagnée de vents violents, soufflant sur la terre constitue un danger, mais il en fut toujours ainsi et il faut espérer que la persistance, absolument unique, des vents de tempête qui, l'année dernière, a causé la mort de 307 personnes, ne se reproduira pas.

Le littoral belge n'est plus menacé

BRUXELLES, 4 (A.F.P.). — La menace qui faisait peser la tempête sur le littoral belge est écartée, le vent ayant changé de direction pendant la nuit.

Par contre, toutes les routes de Belgique étaient couvertes, lundi, d'un dangereux verglas, qui a provoqué un certain nombre d'accidents.

Les digues tiennent bon en Hollande...

LA HAYE, 4 (A.F.P.). — La mer a dépassé d'un mètre vingt son niveau normal, le long des digues, au cours de la violente tempête de ces dernières 24 heures. Les digues ont parfaitement résisté.

L'alerte avait été donnée dans les provinces du sud-ouest, et toutes les précautions avaient été prises. La population montre le plus grand sang-froid.

... mais pas au Danemark

COPENHAGUE, 4 (A.F.P.). — La tempête qui sévit au Danemark s'est aggravée dans la matinée. Dans le nord de la Fionie, plusieurs digues ont cédé, et l'eau a envahi les champs. A Nyborg, l'eau montante a causé des dégâts dans le port et pénétré dans plusieurs maisons. Des entrepôts du port d'Odense sont inondés.

Les inondations ont aussi causé des dégâts dans le Jutland méridional. L'eau, passant par-dessus les quais, a inondé plusieurs rues et des centaines

de caves à Kolding. A Hejlesminde, l'eau continue à monter et une partie de la population s'apprête à évacuer les maisons.

La neige en France...

PARIS, 4 (A.F.P.). — La neige, qui a fait sa première apparition dimanche, continue à tomber sur les régions du centre de la France et du sud-ouest, atteignant en certains endroits une épaisseur de 10 cm.

Mais à Paris, malgré le froid vif, le beau temps régit et le verglas, qui avait provoqué samedi, de nombreux accidents, a totalement disparu.

... et en Belgique

VERVIER, 4 (A.F.P.). — La neige est tombée en abondance dans l'est de la Belgique et dans les Ardennes. On signale 25 cm. de neige en certains endroits des Ardennes stavelotaines et la circulation est sérieusement entravée dans toute la région.

La tempête en Suède

STOCKHOLM, 4 (A.F.P.). — La tempête qui sévit actuellement sur presque toute la Suède est la plus violente que l'on ait connue depuis plusieurs années. Les masses de neige s'accumulent sur les routes et les voies ferrées où des arbres arrachés arrêtent déjà toute la circulation. Les communications par les airs et les lignes télégraphiques et téléphoniques sont également interrompues dans plusieurs régions. Les réseaux électriques sont endommagés et des régions entières sont plongées dans l'obscurité.

Un bilan positif

Le président Eisenhower a énuméré ensuite les réalisations suivantes de son administration au cours de l'année qu'elle vient de passer au pouvoir.

1. Les combats de Corée ont pris fin au soulagement du peuple américain qui se trouve ainsi plus à même de profiter du bien-être que lui assure son niveau de vie.

2. Les défenses américaines et celles du monde libre contre l'agression communiste ont été renforcées.

3. Il a été veillé à ce que les fonctionnaires présentent les garanties de sécurité les plus élevées.

4. Les demandes de crédits nouveaux ont été réduites de treize milliards de dollars.

5. Les allègements fiscaux qui vont entrer en vigueur en janvier ont été rendus financièrement possibles par des réductions substantielles des dépenses.

6. Les contrôles paralysants pesant sur l'économie américaine ont été rapidement éliminés.

7. L'effarant paradoxe des prix agricoles est baissé vertigineusement et du coût de la vie montant en flèche a pris fin.

8. L'aménagement par l'inflation de chaque dollar gagné, de chaque livret de caisse d'épargne, de chaque police d'assurance et de chaque pension de retraite a été érayé.

9. Les relations adéquates entre les pouvoirs exécutif et législatif ont été mises au point.

10. Une législation urgente autorisant des immigrations indispensables a été promulguée.

11. Une politique forte et cohérente a été mise au point en vue d'acquiescer et de conserver l'initiative en politique.

12. Un plan destiné à consacrer l'énergie atomique aux œuvres pacifiques de l'humanité et à aider à mettre fin à l'atmosphère de suspicion et de peur qui incite les nations à la guerre a été proposé au monde.

La préparation de la conférence de Berlin

L'U.R.S.S. répond à la note des puissances occidentales

MOSCOU, 4 (Reuter). — Le gouvernement soviétique a fait remettre lundi aux ambassades de Grande-Bretagne, de France et des Etats-Unis sa réponse à la note par laquelle ces trois puissances l'ont informé, la semaine dernière, qu'elles acceptaient la date du 25 janvier pour l'ouverture de la conférence de Berlin. C'est un accusé de réception.

On pense que l'échange de notes auquel la préparation de cette conférence a donné lieu est maintenant terminé.

On relève que jamais encore l'U.R.S.S. n'avait répondu si rapidement aux puissances occidentales. Celles-ci ont reçu en effet sa note quatre jours seulement après la remise de la leur au Kremlin.

Le contenu de la réponse soviétique

PARIS, 4 (A.F.P.). — La note que le gouvernement soviétique a remise aux gouvernements anglais, français et américain déclare :

Le gouvernement soviétique accuse réception de la note du gouvernement français en date du 1er janvier dernier dans laquelle celui-ci donne son accord à la proposition qui a été faite au gouvernement soviétique de réunir une conférence des ministres des affaires étrangères de France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et U.R.S.S., le 25 janvier, à Berlin.

En ce qui concerne la question du local dans lequel doit se tenir la conférence, le haut-commissaire de l'U.R.S.S. en Allemagne a été avisé que cette question doit être réglée par accord entre les représentants des hauts-commissaires des quatre puissances à Berlin.

Des notes analogues ont été adressées aux gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Condamné à mort en 1947

Benoist-Méchin libéré sous condition

PARIS, 4 (A.F.P.). — Condamné à mort, le 6 juin 1947, par la haute cour de justice à cause de son activité sous l'occupation allemande, mais bénéficiaire d'une commutation de peine, M. Jacques Benoist-Méchin a été remis en liberté sous condition, annonce un communiqué du ministère de la Justice.

M. Benoist-Méchin est âgé de 53 ans. Après avoir participé, en 1940, aux côtés de l'amiral Darlan, aux négociations franco-allemandes, il était devenu secrétaire général adjoint à la vice-présidence du conseil à Vichy. En 1942, Pierre Laval l'avait appelé au poste de secrétaire d'Etat auprès du chef du gouvernement. Arrêté en 1944, il fut, comme on l'a dit plus haut, condamné à mort, mais en août 1947, sa peine était commuée en travaux forcés à perpétuité. Elle devait être ramenée plus tard à vingt ans par suite d'une mesure de grâce du président de la République.

Expulsion de l'ambassadeur de Turquie en Egypte

LE CAIRE, 4 (Reuter). — On apprend de source bien informée, lundi soir, que M. Fuat Tugay, ambassadeur de Turquie au Caire, a été invité à quitter l'Egypte dans les 24 heures.

M. Tugay avait été fortement critiqué en novembre dernier par le journal « Akhbar el Jom », qui écrivait que M. Tugay s'en était pris ouvertement aux ordonnances du gouvernement sur la confiscation des biens de l'ancienne famille royale.

M. Tugay, dont l'épouse est une ancienne princesse égyptienne, avait dit que cette confiscation était « injuste » et ne devait nullement toucher les ressortissants d'autres pays.

Mme Tugay qui a acquis la nationalité turque par son mariage, est un des 50 à 60 membres de la dynastie de Mohammed Ali, touchés par cette mesure. Sa fortune est estimée à 10 millions de livres égyptiennes, soit 10,25 millions de livres sterling.

La rupture des relations entre Ankara et le Caire serait imminente

LE CAIRE, 5 (A.F.P.). — L'ambassadeur d'Egypte à Ankara a été rappelé par le gouvernement égyptien, apprend-on de source autorisée. La décision de rappel aurait été prise, affirmé-t-on de même source, avant l'expulsion de M. Fuat Tugay, ambassadeur de Turquie au Caire. Cependant, selon les milieux diplomatiques, la rupture des relations entre les deux pays est imminente.

TRAGIQUE EXPLOSION PRES DE ROME

Deux enfants tués et quatre grièvement blessés

ROME, 5 (A.F.P.). — Deux enfants ont été tués et quatre grièvement blessés à Alatri, près de Rome, par l'explosion d'une mine antichar qu'ils avaient trouvée et avec laquelle ils s'amusaient.

Autour du monde en quelques lignes

En AUTRICHE, sir Geoffrey Arnold Wallinger a été nommé ambassadeur et haut-commissaire de Grande-Bretagne.

Aux ETATS-UNIS, pendant les fêtes de l'An, 433 personnes ont trouvé la mort : 317 ont été tuées sur la route, 40 ont péri dans des incendies et 76 dans des accidents divers.

Le gouvernement a mis au point et appliqué au cours des cinq derniers mois « une nouvelle politique » en ce qui concerne le commerce est-ouest.

Deux sacs remplis de papier au lieu de billets de banque ont été découverts lundi dans un coffre de la monnaie américaine à Washington.

Le contenu de ces sacs, 160,000 dollars, a disparu.

En FRANCE, Charles Daniélou, figure connue de la troisième République, est mort à Neuilly à l'âge de 76 ans. Il fut ministre à différentes reprises.

M. Mendès-France a fait une chute à ski en Haute-Savoie. Il a pu regagner son hôtel à Megève après avoir été soigné à l'hôpital de Sallanches.

EN ANGLETERRE, le ministre de la guerre de Grande-Bretagne, communisme que le major général Oliver, chef de l'état-major général du haut-commissaire des Etats fédérés de Malaisie, a été nommé commandant des troupes britanniques à Berlin. Il entrera en fonction en mars 1954.

AVIS TARDIFS

Semaine de prière de l'Alliance évangélique universelle SECTION DE NEUCHÂTEL Réunions du 4 au 9 janvier 1954 chaque soir à 20 h. 15

Mardi 5 : Salle de l'Armée du Salut (Ecluse 20) « Famille et éducation » (M. Le Schütz, pasteur) Programmes détaillés à disposition à chacune des réunions

Entrée libre Invitation à tous Ce soir, dès 20 heures, La Chaumière, Serrières, Entrée, gaieté, dans « Un soir à Montmartre »

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Mercredi 6 janvier, à 20 heures
Le Théâtre du CHATELET de Paris
présente avec **JEAN WEBER**
ex-sociétaire de la Comédie-Française
la pièce en six actes de Rostand

L'AIGLON

Décor, costumes, armes, etc. du Théâtre du Châtelet
Prix des places : Fr. 2.85 à 7.90

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie *Reymond*
Tél. 5 44 66

M. Dubois
Horlogerie
Réparations
Vente

PRIX MODÉRÉS
Atelier :
Rue J.-J.-Lallemand 5
face à la cour du col-
lége de la Promenade

GRAPHOLOGIE
CHIROLOGIE
Conseille bien
MARIAGE
Madame H. JACOT
Charmettes 13
NEUCHÂTEL
Reçoit
sur rendez-vous
même le dimanche
Tél. 8 26 21

Pour vos
transports d'eau
un camion citerne tous
terrains est à votre dis-
position. S'adresser à
Geiser, transports, En-
ges, tél. 7 72 02.

Augmentez votre gain
jusqu'à
100 - 150 fr.
par mois
par une occupation acces-
soire. Ecrivez à S.O.G.,
Rozon 5, Genève. Joindre
enveloppe à votre adresse.

Au seuil de l'an nouveau, nous nous faisons un plaisir
d'adresser à chacun de nos clients nos vœux les meil-
leurs de santé, bonheur et prospérité.

A tous, bon appétit et large soif !

Les Salles

Centre gastronomique

**Le tour du Val-de-Ruz
en traineau**
Fr. 5.— par personne
S'inscrire d'avance au tél. 6 91 38
(pendant les heures de bureau)
Association de développement de Valangin

Eric Biscaccianti
POÉLIER - FUMISTE
FAUBOURG DE LA GARE 25
présente ses meilleurs vœux pour 1954
à sa fidèle clientèle

**CAFÉ - BAR DE LA POSTE
NEUCHÂTEL**
John Hurbin Gergette Clerc
présentent à leur fidèle clientèle, amis
et connaissances, leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année, tout en les re-
merciant pour la confiance qu'ils ont
bien voulu leur témoigner durant
l'année écoulée.



GARE DE NEUCHÂTEL
Mercredi 13 janvier 1954

Young Sprinters - Berne

Train spécial :

| | | |
|----------|----------------|---------------|
| 19 h. — | dép. Neuchâtel | arr. 23 h. 47 |
| 19 h. 07 | » Saint-Blaise | » 23 h. 41 |
| 19 h. 10 | » Marin | » 23 h. 38 |
| 19 h. 49 | arr. Berne | dép. 23 h. 06 |

A l'arrivée à Berne, autobus spéciaux pour
la patinoire.
Dès Neuchâtel : Fr. 6.50 ; dès Saint-Blaise BN :
Fr. 6.— ; dès Marin : Fr. 5.60
y compris le transport aller et retour jusqu'à
la patinoire.

Location des places au guichet des billets.
Places debout : Fr. 2.— ; assises : Fr. 4.50

Cinéma

Théâtre

Ce soir seulement, à 20 h. 30

Festival CHARLIE CHAPLIN

CHARLOT VAGABOND ★ CHARLOT ÉMIGRANT
CHARLOT FAIT UNE CURE ★ CHARLOT AVENTURIER
CHARLOT POLICEMAN ★ CHARLOT « MONSIEUR LE BARON »

Durée 2 heures



Avis de tir

Le commandant des tirs porte à la connaissance
des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que
des tirs et lancements de bombes depuis avions ont
lieu toute l'année, du lundi au samedi à proximité
de la rive, près de Forel,

du 16 janvier au 28 février, de 10 h. 30 à 16 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent
qu'à 1200 heures

Interdiction : Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone
dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes
non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements : Des avis de tirs sont affichés dans les ports de :
Auvonnier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne
d'aviation de Payerne (Tél. 037/6 24 41) et au Bureau de la Société
de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. 038/5 40 12 et 5 40 13).

ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Cour de l'Hôtel DuPeyrou NEUCHÂTEL
3^{me} trimestre 1953/1954 : 11 janvier - 2 avril

Ateliers et cours

- | | Prix par trimestre |
|---|--------------------|
| 1. PEINTURE M. P.-E. Bouvier (P.S.A.S.) | Fr. 45.— |
| a) sans modèle vivant, mercredi 16-18 h. | 45.— |
| b) avec modèle vivant, mercredi 20-22 h. | 60.— |
| 2. MODELAGE et SCULPTURE M. P. Roethlisberger (P.S.A.S.) | 45.— |
| a) sans modèle vivant, mercredi 14-16 h. | 45.— |
| b) avec modèle vivant, mercredi 20-22 h. | 60.— |
| 3. DESSIN M. A. Ramseyer (P.S.A.S.) | 45.— |
| a) sans modèle vivant, mercredi 14-16 h. | 45.— |
| b) avec modèle vivant, mardi 20-22 h. | 60.— |
| 4. DESSIN PUBLICITAIRE M. A. Billeter (G.R.D.) | 45.— |
| mardi 20-22 h. | 45.— |
| 5. HISTOIRE DE L'ART M. D. Vouga, professeur et conserva- teur du Musée des beaux-arts, cours public consacré à « La peinture vénitienne » (XVI ^{me} et XVII ^{me} siècles) | 30.— |
| lundi 17-18 h. ou jeudi 18 -19 h. | 30.— |
| 6. HISTOIRE DE L'ART M. D. Vouga, professeur et conserva- teur du Musée des beaux-arts, cours public consacré à « La peinture florentine » (XIV ^{me} et XV ^{me} siècles) | 30.— |
| lundi 20 h. 30-21 h. 30 | 30.— |
| 7. ATELIER LIBRE | 40.— |
| avec modèle vivant, lundi 20-22 h. | 40.— |

En cas d'affluence, les ateliers peuvent être doublés en dehors de
l'horaire ci-dessus.

Toute personne inscrite à l'Académie (ateliers ou cours d'histoire de
l'art) bénéficie de la jouissance d'une Bibliothèque d'art.

Inscriptions et renseignements : S'adresser à M. Jean Convent (P.S.A.S.)
qui recevra au Bureau de l'Académie, le mercredi 6 janvier de 18 à
19 h. et de 20 h. 15 à 21 h. ou par écrit au Bureau officiel de ren-
seignements, Maison du tourisme.

CHOSSES D'OUTRE-PYRÉNÉES

Dernier prétendant « carliste » au trône d'Espagne, l'archiduc Charles de Habsbourg vient de mourir

Le soir du 24 décembre, l'archiduc Charles-Pie d'Autriche est décédé à Barcelone. C'est de lui que le général Franco semble avoir voulu faire un candidat au trône d'Espagne.

L'archiduc avait en effet assumé, ces derniers temps, le titre de duc de Madrid, titre jadis porté dans la branche « carliste » de la Maison de Bourbon. Il était issu lui-même de la branche toscane de la Maison d'Autriche et sa parenté avec les Bourbons lui venait de sa mère, fille du premier duc de Madrid. Or, les droits qu'ont fait valoir les « carlistes » contre la descendance, en ligne féminine, du roi Ferdinand VII († 1833), viennent du principe de la succession en ligne directe et masculine tandis que Ferdinand VII avait rétabli la succession mixte telle qu'elle existait en Espagne avant l'avènement des Bourbons et que nous la connaissons de nos jours en Grande-Bretagne et au Danemark.

Les prétentions de l'archiduc défunt, qui avait du reste des frères aînés assez raisonnables pour ne pas s'embarquer en pareille aventure, devaient donc paraître particulièrement mal fondées parce qu'il ne descendait du premier don Carlos († 1855) que par les femmes tandis que la primogéniture masculine, défendue par celui-ci avec l'appui de tous les milieux légitimistes de son temps, est représentée aujourd'hui par la descendance masculine d'un frère cadet de don Carlos et précisément par don Juan, comte de Barcelone.

L'archiduc Charles possédait cependant dans la villa qu'il avait héritée en 1949 de sa mère, à Viareggio, au milieu d'une magnifique pinède, les archives extrêmement intéressantes de la branche carliste des Bourbons, archives du plus haut intérêt pour l'histoire espagnole à l'époque des guerres civiles de 1833 à 1876. Aussi était-il en pourparlers avec le gouvernement actuel pour les négocier. Ce gouvernement nous semble être du reste si peu enclin à vouloir sérieusement une restauration pseudo-carliste que les restes de ceux que les légitimistes considèrent toujours comme les vrais rois d'Espagne jusqu'au moment de l'extinction de leur branche, reposent encore en terre étrangère dans une chapelle de la cathédrale de Saint-Juste à Trieste, tout comme Alphonse XIII attend à Rome au-dessous des deux papes espagnols, Calixte III et Alexandre VI, son transféré à la crypte royale de l'Escurial.

Le défunt archiduc ayant été uni, en mariage inégal, à la fille d'un industriel hongrois dont il n'a pas eu d'enfants, on voudrait espérer que le général Franco ne persévère pas

dans son imitation du néfaste amiral Horthy, mais reconnaisse que l'intérêt d'un avenir vraiment stable de sa patrie devrait lui tracer la voie à suivre. Lorsqu'on a lu les « Mémoires d'un monarchiste espagnol », du colonel-aviateur J.-A.

Ansaldò, qui ont paru récemment aussi en français, on a de la peine à comprendre la courte vue de certains puissants de ce monde qui fondent si facilement égoïsme avec Patriotisme !

C. de Z.



Le deuxième Don Carlos en 1860.

(Tableau de Jonquière)

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : Décembre 26. Niklaus, Micheline-Renée, fille de Louis-Edmond, facteur postal à Neuchâtel, et d'Emma-Renée née Jaisil. 30. Nydegger, Christian, fils de Paul-Robert, agriculteur à Souillon-Cornaux, et d'Heidwig née Brönnmann.

PUBLICATIONS DE MARIAGE : 28. Heutschi, Hermann, bobineur, et Hafner, Lily, les deux à Neuchâtel. 29. Demarta, Jean-Louis, peintre en bâtiment à Neuchâtel, et Blank, Yvette-Olga, à Colombier.

DÉCÈS : 28 à Marin, Schütz née Müggli, Emma-Hélène, née en 1901, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Antoine-William Schütz. 29. Bloch, César-Emile, né en 1879, vitiiculteur au Landeron, veuf de Bertha née Eggmann.

Pour les grands vins français
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

La vie religieuse

Un anniversaire missionnaire
A la fin de 1953, la Mission de Bâle a commémoré le 125^{me} anniversaire de son travail à la Côte-de-l'Or. C'est, en effet, en 1828 que quatre missionnaires débarquèrent pour la première fois sur sol africain et dans un climat particulièrement meurtrier. Par la suite, un grand nombre de missionnaires payèrent de leur santé et de leur vie l'évangélisation de cette contrée.

L'Eglise de la Côte-de-l'Or s'est pourtant développée au point d'être aujourd'hui très nombreuse et vivante. Parmi les collaborateurs romands qui ont joué un rôle important dans cette œuvre, on cite deux Neuchâtelois : F. Ramseyer et S. Perregaux.

Les dessous du Congrès de Versailles

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Bonjour, Monsieur Coty

M. René Coty n'est certainement pas « un grand homme » du régime, et il est certain qu'au moins au début de la lutte présidentielle, personne ne songeait à lui pour succéder à M. Vincent Auriol. Un détail le prouvera : dans la longue série des biographies de « possibles » préparées d'avance par les journaux et agences d'information, la seule qui n'y figurait pas était précisément celle du vainqueur.

Ceci étant, il reste que M. Coty est un homme consciencieux, probe, discret, et qui peut fort se révéler demain un excellent président de la République. Il a fait ses classes et connaît indiscutablement son métier à fond. A défaut de panache, il possède une solide expérience parlementaire, le sens de la mesure et cet esprit « rassis » qui est la marque essentielle du caractère normand.

Il l'a dit le soir même de son élection, il veut être un président d'union et à aucun prix un président de combat.

Appelé par ses pairs à la magistrature suprême de l'Etat, il a déjà dépeuplé le vieil homme : il n'est plus député de droite, il est le « guide de toutes les familles politiques de la nation ». La tradition le veut ainsi et M. Vincent Auriol est là pour témoigner que des promesses de cet ordre ne sont pas des propos en l'air.

L'astuce radicale

Revenons à Versailles, les enseignements y ont été si libéralement dispensés qu'ils valent la peine qu'on leur accorde quelques instants d'attention. Pour débiter, parlons un peu de la manœuvre radicale.

Elle venait de loin et avait été préparée avec cette minutie qui n'appartient qu'aux stratégies chevronnées de l'infanterie lourde républicaine. L'objectif était double. Primo : installer un radical à l'Elysée ; secundo : faire en sorte que le lauréat soit de préférence Henri Queuille. Pour obtenir ce résultat, il fallait donc d'abord éliminer M. Laniel, ce qui fut relativement facile, mais plus long qu'on n'aurait pensé, ensuite prolonger artificiellement l'élection, de manière à ménager une entrée en piste triomphale du sauveur, lequel, de toute évidence, ne pouvait être que M. Henri Queuille.

Le plan était magnifique, le raisonnement d'une logique impeccable. Il n'empêche que la stratégie radicale a lamentablement échoué ; pourquoi ? Eh bien ! tout simplement parce qu'il y a eu révolte des « petits » parlementaires radicaux contre la dictature des caciques et que, dans les autres partis nationaux, la perspective d'une présidence Queuille a pris l'aspect déplaisant de la carte forcée.

Deservi à son tour par des supporters trop subtils, M. Queuille n'a jamais figuré dans la course élyséenne. Il n'a même pas eu le bénéfice de la considération accordée aux concurrents malchanceux ; il a été ignoré... et c'est peut-être pire, au moins pour lui qui se figurait que sa qualité de champion de la présence ministérielle était un facteur déterminant de succès au Congrès de Versailles.

L'opération Herriot

Le cas des « grands arbitres » mérite également un rappel de certains dessous peu ou mal connus de ce tournoi en treize manches. On se souvient de quoi il s'est agi : le congrès piétinait, tournait en rond et, incapable de choisir entre deux candidats à bout de souffle, cherchait désespérément à sortir de l'impasse. Ni Laniel, ni Naegelen, alors qui prendre ? Deux noms furent prononcés : Edouard Herriot et Vincent Auriol. Tous deux avaient leurs chances qui étaient grandes, mais aucun ne voulait affronter un scrutin sans être au préalable garanti d'en sortir très largement vainqueur. C'était de bonne guerre, mais la piétaille des assemblées se fit tirer l'oreille.

L'hypothèse Herriot fut quand même largement mise en avant. Elle fut examinée avec soin, mais il apparut à l'examen que le président de l'Assemblée nationale aurait beaucoup d'adversaires contre lui et que s'il pouvait, à la rigueur, compter sur l'appui des suffrages radicaux grossis des voix communistes parce qu'il était autoprofane, le reste du congrès était profondément perplexé sur l'opportunité de sa candidature. Il y avait d'abord son état de santé, mais il y avait surtout l'intention qu'on lui prêtait de n'accepter qu'un septennat réduit à deux ans et destiné avant tout à préparer de nouvelles et autant que possible prochaines élections générales.

Vu sous l'angle de la raison, l'idée d'en appeler au peuple pour liquider cette chambre ingouvernable pouvait sembler séduisante. Ramenée aux dimensions des réactions individuelles, cette perspective apparut outrageante et tout aussitôt la candidature Herriot s'estompée dans le brouillard des idées générales.

Il était facile, d'ailleurs, de s'en sortir et la référence d'une santé chancelante vint à point nommé pour effacer jusqu'au souvenir de cette tentative avortée.

Le superarbitrage Auriol

Restait l'éventualité d'un arbitrage de M. Vincent Auriol. Il en avait été question bien avant le Congrès, et d'une façon générale elle n'avait pas été mal accueillie. A la réalité, l'opinion publique lui était plus favorable que le parlement, lequel n'aime

pas les présidents de la République trop populaires, hanté qu'il demeure du précédent fâcheux du prince président Napoléon.

A l'étranger également, un nouveau bail consenti à M. Vincent Auriol rencontrait une approbation unanime en raison du rôle pondérateur joué durant sept ans par ce Méridional avisé qui sut tout réussir au point de se faire des amis personnels jusque parmi les dernières têtes couronnées de la vieille Europe.

Ce Congrès, en revanche, répétant, était extrêmement divisé et, à l'image de ce qui s'était passé pour M. Edouard Herriot, un fort courant se manifestait contre la reconduction du septennat Vincent Auriol.

Des oppositions se firent jour, et, outre l'opposition catégorique des gaullistes, on s'aperçut que bon nombre de modérés (les lanielistes notamment) étaient hostiles à une candidature Auriol, qu'ils considéraient comme une manœuvre d'autant plus machiavélique qu'elle semblait imposée par les circonstances.

Mais ce n'était pas tout et l'insistance maladroite du candidat socialiste à vouloir se désister « en faveur », mais « uniquement en faveur » de M. Vincent Auriol donna un instant l'impression que la S.F.I.O. n'avait maintenu M. Naegelen que pour mieux préparer un superarbitrage du président de la République.

C'était là, de toute évidence, une interprétation tendancieuse, mais les nerfs du Congrès étaient à vif et un barrage fut aussitôt dressé contre M. Vincent Auriol, pour lui faire comprendre qu'il ne serait pas l'élu de tous les partis nationaux. Un avertissement (de très mauvais goût, il faut le reconnaître) lui fut même adressé ; la presse ne l'a pas relevé, précisons, pour faire toute lumière sur les dessous de cette cuisine électorale, que lors de l'avant-dernier scrutin, celui où M. Coty froia le succès de dix voix, vingt et un bulletins furent déposés dans l'urne au nom de... Paul Auriol, fils du président de la République.

Si désobligeant qu'ait été ce coup de sonnette, il prenait la valeur d'une indication précise, et fort sagement M. Vincent Auriol tempéra le zèle de ses trop zélés supporters en laissant entendre qu'il n'avait jamais été candidat !

L'affaire, dès cet instant, était autant dire terminée, et M. Coty certain d'accéder à la présidence de la République. Il y fit son entrée avec la substantielle majorité que l'on sait et 477 suffrages, uniquement nationaux, firent de lui le second président de la Quatrième République.

En voilà pour sept ans. Rendez-vous, si le destin ne bouleverse pas le cours des événements, au 17 décembre 1960.

M.-G. GELIS.

Décision du Conseil d'Etat
La chancellerie d'Etat nous communique:
Dans sa séance du 29 décembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Marc Monnier, originaire de Dornbirn, actuellement employé summaire de l'administration cantonale, aux fonctions de commis au bureau de recettes de l'Etat.

Dans l'administration cantonale
Ayant atteint la limite d'âge, M. André Béguin, intendant des bâtiments de l'Etat, a cessé son activité le 31 décembre.
Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses remerciements et lui a remis le plat en étain aux armes de la République.

LA VILLE
AU JOUR LE JOUR
« Il faut que chacun soit à sa place »

Dans toutes les situations humaines on peut méditer avec profit cette maxime dont René Benjamin a fait le titre d'une de ses meilleures pièces de théâtre, jouée à Neuchâtel, il y a quelques années, par la troupe des Zofingiens, quand les séances générales des sociétés d'étudiants constituaient encore un événement théâtral sans rival.

Notre intention aujourd'hui est d'appliquer cette sage parole, bien prosaïquement, aux voyageurs et surtout aux voyageurs de nos tramways.
Il n'est pas rare, en effet, que, loin de permettre aux voyageurs qui montent en cours de route de s'asseoir à l'intérieur des voitures, les personnes qui y sont déjà installées accaparent pour elles, leurs petits enfants, leurs sacs et leurs paquets, une place plus large que celle à laquelle elles ont droit. L'affluence des voyageurs ne les fait pas remuer d'un centimètre, ni se serrer un peu pour faire place aux arrivants. On s'entasse comme on peut, alors qu'il serait si facile de trouver encore des places assises. Nos bons agents font d'ailleurs tout ce qu'ils peuvent pour remédier à cette situation chronique. On envie parfois les autobus parisiens où on ne laisse monter que le nombre de personnes correspondant aux places assises et debout, et où chacun est à sa place et n'occupe que la sienne.

Ce ne sont pas les places qui manquent, bien souvent, mais les égards, les attentions, les gestes qui permettent de voyager — de vivre — agréablement, même et surtout dans les moyens de transports en commun.

NEMO.

Alfred Perregaux-Henchoz
Nous apprenons le décès, survenu dans sa 85me année, à Sayllesville, aux Elais-Unis, de M. Alfred Perregaux-Henchoz, né à Neuchâtel le 4 avril 1869, frère de feu Henri Perregaux, jadis pasteur en notre ville, et de feu Edmond Perregaux, missionnaire à la Côte-de-l'Or.
Le défunt, après avoir suivi les classes de notre ville, puis l'Ecole de commerce, l'année même de sa fondation, se voua à l'agriculture pour laquelle il se sentait des goûts prononcés. Après des stages en Suisse allemande et en Haute-Savoie, il partait en 1892 pour Nouveau-Mexique. Dès 1903, après avoir acquis la nationalité américaine, il s'établissait dans l'Etat de Rhode-Island où il se vit confier la gérance du beau domaine de Fair Oaks Farm appartenant à la famille Bradley.
En 1893, il avait épousé, à-bas, Mlle Adèle Henchoz, de Châteaun-à-Ox. Leur fils, Edmond Perregaux, professeur à l'Université de Storrs, dans le Connecticut, vient de passer trois ans à Paris, à titre de délégué du plan Marshall pour les questions agricoles.
M. et Mme Alfred Perregaux-Henchoz revinrent en Suisse en 1903 et en 1922. Le 15 septembre dernier, ils avaient célébré, dans la joie et la reconnaissance, leurs noces de diamant, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Chez les sapeurs-pompiers
Hier soir à 20 heures, une brève cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'hôtel communal, à l'occasion des promotions et des changements de commandement dans le bataillon des sapeurs-pompiers. Les nouveaux titulaires furent investis de leurs fonctions par le major Bleuler, commandant du bataillon.

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel. — 4 janvier.
Température: Moyenne: — 4,6; min.: — 9,1; max.: — 3,4. Baromètre: Moyenne: 711,8. Eau tombée: 0,1. Vent dominant: Direction: nord-est; force: modéré, fort depuis 12 h. 30. Etat du ciel: couvert ou très nuageux, flocons de neige intermittents.

Table with 5 columns: Déo., Janvier, 30, 31, 1, 2, 3, 4. Rows for mm, Niveau du lac du 3 Janv., Niveau du lac du 4 Janv., Prévisions dt temps.

Après l'arrestation de l'assassin de la rue de la Serre

Le criminel a fait preuve d'une incroyable duplicité

L'arrestation de Jean Rossiaud a fait l'objet de toutes les conversations dans notre région. L'enquête n'en est pour autant pas terminée, car il reste au juge d'instruction et à la police de sûreté de nombreux points à vérifier, notamment l'emploi du temps du criminel avant et après l'assassinat. Le parquet ne peut se contenter de seuls aveux de Rossiaud, car à supposer — et l'exemple de l'affaire de Lurs est là — que l'accusé revienne sur ses aveux, il lui est nécessaire d'avoir en mains tous les éléments pour réfuter une contre-version inexacte.

UNE BELLE VICTOIRE DE YOUNG SPRINTERS



Dimanche à Monruz, Young Sprinters a battu Grasshoppers par 4 à 3. Une phase de la partie devant le but neuchâtelois. On reconnaît à gauche Golaz, puis Grieder et Bongard.

VIGNOBLE AUVERNIER Conseil général

Précisons qu'au cours de sa séance du 22 décembre, le Conseil général a refusé par 9 voix contre 8 le versement d'une allocation d'automne pour 1953 au personnel de la commune et consenti, en revanche, une légère augmentation des traitements pour 1954.

SAINT-BLAISE Recensement

(c) En augmentation de 28 unités, la population de Saint-Blaise est à fin décembre 1953, de 1891 habitants. Les Neuchâtelois sont au nombre de 774, les Confédérés 825 et les étrangers 292. Sur ce nombre, 786 habitants sont mariés, 164 veufs ou divorcés et 941 célibataires. Cela fait en tout 540 ménages. Les professions sont rangées en trois catégories bien différenciées quant au nombre, puisqu'il y a 4 horlogers, 18 agriculteurs et... 804 personnes de professions diverses.

Correspondances

Pour nos vins
Monsieur le rédacteur,
Suivant l'information d'un quotidien romand, un hôtelier dijonnais, dans l'intention de faire connaître les vins de Bourgogne, met à la disposition de ses clients un presseur-miniature muni de deux robinets, l'un pour le vin rouge, l'autre pour le blanc.

VAL-DE-TRAVERS

Pénurie d'eau en montagne
Le neige étant survenue après une longue période sèche, la pénurie d'eau se fait de plus en plus sentir en montagne.

FLEURIER

Victoire du Club des patineurs de Fleurier
(c) Dimanche après-midi, le Club des patineurs de Fleurier a disputé un match amical contre Nidau, équipe de série A elle aussi. Les locaux battirent les Seeländais par 4 à 3 au cours du dernier tiers-temps, alors que les visiteurs menaient par 3 à 0 après les deux pauses.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Retraite à la poste

(c) M. Nicolet, chef du bureau des expéditions de l'administration des postes de Bienne, vient d'obtenir sa retraite.

ESTAVAYER

Chez les sapeurs-pompiers de la Broye
(c) Les commandants des sapeurs-pompiers de divers villages du district de la Broye se sont réunis à Estavayer, sous la présidence du préfet, M. Léonce Duruz. Ce dernier a salué M. Ding, directeur de la Caisse cantonale d'assurance des bâtiments, M. Savoy, inspecteur cantonal des constructions et du feu, le capitaine Longchamp, de Fleurier, qui a été désigné comme président de la commission technique de la Fédération cantonale.

AREUSE A l'embouchure de la rivière

(c) Le lit de l'Areuse est presque à sec. Au-dessous des vannes du Pervou, le mince filet d'eau, à peine renforcé par la faible apport du Merdasson, doit tout juste suffire aux besoins vitaux de la gent poissonnière.

(c) Le Conseil général s'est réuni en séance ordinaire mardi 29 décembre, sous la présidence de M. Rob. Aubert. Budget de 1954. — Les recettes s'élevaient à 252.505 fr. 70 et les dépenses à 252.379 fr. 20; ainsi le bénéfice présumé se monte à 126 fr. 50. A noter qu'aux recettes d'électricité, il est prévu une augmentation de 3000 fr. A titre provisoire, le Conseil communal propose une augmentation des tarifs d'électricité qui est acceptée.

VAL-DE-RUZ SAVAGNIER Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni en séance ordinaire mardi 29 décembre, sous la présidence de M. Rob. Aubert. Budget de 1954. — Les recettes s'élevaient à 252.505 fr. 70 et les dépenses à 252.379 fr. 20; ainsi le bénéfice présumé se monte à 126 fr. 50. A noter qu'aux recettes d'électricité, il est prévu une augmentation de 3000 fr. A titre provisoire, le Conseil communal propose une augmentation des tarifs d'électricité qui est acceptée.

VAL-DE-TRAVERS

Pénurie d'eau en montagne
Le neige étant survenue après une longue période sèche, la pénurie d'eau se fait de plus en plus sentir en montagne.

FLEURIER

Victoire du Club des patineurs de Fleurier
(c) Dimanche après-midi, le Club des patineurs de Fleurier a disputé un match amical contre Nidau, équipe de série A elle aussi. Les locaux battirent les Seeländais par 4 à 3 au cours du dernier tiers-temps, alors que les visiteurs menaient par 3 à 0 après les deux pauses.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Retraite à la poste

(c) M. Nicolet, chef du bureau des expéditions de l'administration des postes de Bienne, vient d'obtenir sa retraite.

ESTAVAYER

Chez les sapeurs-pompiers de la Broye
(c) Les commandants des sapeurs-pompiers de divers villages du district de la Broye se sont réunis à Estavayer, sous la présidence du préfet, M. Léonce Duruz. Ce dernier a salué M. Ding, directeur de la Caisse cantonale d'assurance des bâtiments, M. Savoy, inspecteur cantonal des constructions et du feu, le capitaine Longchamp, de Fleurier, qui a été désigné comme président de la commission technique de la Fédération cantonale.

AREUSE A l'embouchure de la rivière

(c) Le lit de l'Areuse est presque à sec. Au-dessous des vannes du Pervou, le mince filet d'eau, à peine renforcé par la faible apport du Merdasson, doit tout juste suffire aux besoins vitaux de la gent poissonnière.

VAL-DE-TRAVERS

Pénurie d'eau en montagne
Le neige étant survenue après une longue période sèche, la pénurie d'eau se fait de plus en plus sentir en montagne.

FLEURIER

Victoire du Club des patineurs de Fleurier
(c) Dimanche après-midi, le Club des patineurs de Fleurier a disputé un match amical contre Nidau, équipe de série A elle aussi. Les locaux battirent les Seeländais par 4 à 3 au cours du dernier tiers-temps, alors que les visiteurs menaient par 3 à 0 après les deux pauses.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Retraite à la poste

(c) M. Nicolet, chef du bureau des expéditions de l'administration des postes de Bienne, vient d'obtenir sa retraite.

ESTAVAYER

Chez les sapeurs-pompiers de la Broye
(c) Les commandants des sapeurs-pompiers de divers villages du district de la Broye se sont réunis à Estavayer, sous la présidence du préfet, M. Léonce Duruz. Ce dernier a salué M. Ding, directeur de la Caisse cantonale d'assurance des bâtiments, M. Savoy, inspecteur cantonal des constructions et du feu, le capitaine Longchamp, de Fleurier, qui a été désigné comme président de la commission technique de la Fédération cantonale.

AREUSE A l'embouchure de la rivière

(c) Le lit de l'Areuse est presque à sec. Au-dessous des vannes du Pervou, le mince filet d'eau, à peine renforcé par la faible apport du Merdasson, doit tout juste suffire aux besoins vitaux de la gent poissonnière.

VAL-DE-TRAVERS

Pénurie d'eau en montagne
Le neige étant survenue après une longue période sèche, la pénurie d'eau se fait de plus en plus sentir en montagne.

FLEURIER

Victoire du Club des patineurs de Fleurier
(c) Dimanche après-midi, le Club des patineurs de Fleurier a disputé un match amical contre Nidau, équipe de série A elle aussi. Les locaux battirent les Seeländais par 4 à 3 au cours du dernier tiers-temps, alors que les visiteurs menaient par 3 à 0 après les deux pauses.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Retraite à la poste

(c) M. Nicolet, chef du bureau des expéditions de l'administration des postes de Bienne, vient d'obtenir sa retraite.

ESTAVAYER

Chez les sapeurs-pompiers de la Broye
(c) Les commandants des sapeurs-pompiers de divers villages du district de la Broye se sont réunis à Estavayer, sous la présidence du préfet, M. Léonce Duruz. Ce dernier a salué M. Ding, directeur de la Caisse cantonale d'assurance des bâtiments, M. Savoy, inspecteur cantonal des constructions et du feu, le capitaine Longchamp, de Fleurier, qui a été désigné comme président de la commission technique de la Fédération cantonale.

AREUSE A l'embouchure de la rivière

(c) Le lit de l'Areuse est presque à sec. Au-dessous des vannes du Pervou, le mince filet d'eau, à peine renforcé par la faible apport du Merdasson, doit tout juste suffire aux besoins vitaux de la gent poissonnière.

VAL-DE-TRAVERS

Pénurie d'eau en montagne
Le neige étant survenue après une longue période sèche, la pénurie d'eau se fait de plus en plus sentir en montagne.

FLEURIER

Victoire du Club des patineurs de Fleurier
(c) Dimanche après-midi, le Club des patineurs de Fleurier a disputé un match amical contre Nidau, équipe de série A elle aussi. Les locaux battirent les Seeländais par 4 à 3 au cours du dernier tiers-temps, alors que les visiteurs menaient par 3 à 0 après les deux pauses.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Retraite à la poste

(c) M. Nicolet, chef du bureau des expéditions de l'administration des postes de Bienne, vient d'obtenir sa retraite.

SUGIEZ Dans la gendarmerie

(c) Après avoir passé six ans chez nous, M. Adrien Mercier, gendarme, nous a quittés, ayant pris sa retraite le 31 décembre.
Il a été remplacé au poste de Sugiez par le gendarme Johner, qui vient de Moral.

VALLÉE DE LA BROYE PAYERNE

Les fêtes de Nouvel-An
(c) Les réjouissances du Nouvel-An ont été particulièrement nombreuses dans le chef-lieu de la Broye vaudoise et fri-bourgeoise, puisque jusque tard dans la nuit du 3 au 4 janvier les bals publics ont été fréquentés par la grande foule. On a pu remarquer que la vieille coutume payenoise des couples masqués n'est pas prête à disparaître.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Après l'incendie de la rue de l'Hôtel-de-Ville
L'agent atteint d'asphyxie est décédé victime de son devoir

(c) Nous avons annoncé hier qu'au cours de l'incendie qui a détruit, dimanche soir, une partie de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville 41, un agent, M. Raoul Jeannot, avait dû être transporté à l'hôpital, souffrant d'asphyxie. Malgré les soins dont il a été l'objet, M. Jeannot est décédé dans la soirée de dimanche. Agé de 23 ans, aimé et estimé de tous ses collègues, il faisait partie du corps des agents de police depuis 8 ans. La nouvelle de ce triste décès a jeté la consternation en ville.

Le second agent, M. Jean Eggimann, qui souffre de brûlures dans le dos, dont certaines au deuxième degré, est également hospitalisé. Sa vie ne paraît heureusement pas être en danger.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, c'est la première fois qu'un agent décède victime de son devoir. En 1919, l'incendie qui détruisit le Grand Temple provoqua plusieurs blessés, mais tous se rétablirent. Il y a un peu plus de trente ans, un sapeur-pompier a déjà, toutefois, trouvé la mort au cours d'un exercice qui se déroula à la rue de la Charrière.

BILLET CHAUX-DE-FONNIER

Le film de l'année 1953

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous écrit:
Dans l'histoire d'une ville comme la Chaux-de-Fonds où la vie économique dépend pour une bonne part de l'industrie horlogère, l'année 1953 doit être considérée comme favorable. Certes, les soucis ne furent pas épargnés aux milieux industriels qui, de plus en plus, doivent lutter contre la concurrence étrangère pour conserver les marchés de la montre suisse. Le résultat obtenu a permis une occupation régulière du personnel horloger qui n'a connu aucun chômage.

A l'aube de la nouvelle année, on ne sait encore si les prochains mois ne réserveront pas des surprises à cette belle industrie, vitale pour la région et qui assure le gagne-pain de plus de 6000 personnes.

Durant l'été, le mauvais temps continu ne donna qu'un court délai aux paysans pour effectuer les fenaisons.
Comme de coutume, les vacances horlogères, à la fin de juillet, virent la ville se dépeupler par le départ massif des Chaux-de-Fonniers qui affectionnent les voyages et les impressions nouvelles. La fête nationale permit à M. Gaston Clottu, nouvel élu au Conseil d'Etat, de se faire connaître de notre population.

Le 11 août, de nombreux amis accompagnèrent à sa dernière demeure la doyenne de la ville, Mme Emma Evard-Sterchi, décédée à l'âge de 101 ans.

Il faut remonter à de nombreuses années en arrière pour retrouver un automne pareil à celui de 1953, caractérisé par une température d'une douceur inaccoutumée.

A la Chaux-de-Fonds, où la vie de sociétés est très développée, de nombreuses manifestations populaires se déroulèrent durant l'année. La 13me Braderie, en septembre, obtint son succès habituel. La vie artistique s'affirma par le vernissage de l'exposition rétrospective des œuvres du regretté peintre Georges Dessouslay. Les milieux intellectuels ne demeurèrent pas en arrière en faisant appel à de brillants conférenciers. L'inauguration des nouveaux bâtiments du technicum neuchâtelois prouve le souci des autorités de conserver à l'industrie horlogère son premier rang.

Enfin la pose de la première pierre de la future salle de musique, à l'avenue Léopold-Robert 27, consacrera en 1954 l'achèvement des travaux de cet édifice attendu depuis longtemps par tous les mélomanes de la ville.

Naissances

Monsieur et Madame Pierre-Marc REYMOND - ALLANFRANCHINI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Valentin
Neuchâtel, le 3 Janvier 1954
Clinique du Crêt - Promenade-Noire 2

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Les accidents de ski
(c) Dimanche après-midi, Jean-Claude S., âgé de 15 ans, domicilié à Yverdon, a fait une chute si malencontreuse sur la piste bleue du télégesté des Avates, à Sainte-Croix, qu'il dut être transféré d'urgence à l'hôpital de cette localité. Il souffre d'une fracture de la jambe droite.

Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. Luc 10: 20.

Madame Alfred Perregaux-Henchoz, à Sayllesville, Rhode-Island, Etats-Unis; Monsieur et Madame Edmond Perregaux et leurs enfants, à Storrs, Connecticut;

Madame Rachel Swift, ses enfants et petits-enfants, à Attleboro, Massachusetts; Madame Charles Herzog-Perregaux, à la Tour-de-Peilz, et ses enfants; les enfants et petits-enfants de feu Henri Perregaux, pasteur; les enfants et le petit-fils de feu Edmond Perregaux, missionnaire;

Monsieur Alfred PERREGAUX
que Dieu a repris à Lui, après quelques jours de maladie, à Sayllesville, dans sa 85me année, le 23 décembre 1953.

A la lumière de ce monde, mes yeux se sont fermés et à travers la nuit profonde vers Toi mon âme s'en est allée. Accueille-moi Seigneur Jésus.

AUX MONTAGNES

Monsieur Emile Debély-Linder, à Cernier; Madame et Monsieur Fernand Junod-Linder et leur fille; Mademoiselle Yvette Junod et son fiancé, à la Chaux-de-Fonds; Mademoiselle Hélène Linder, à la Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Georges Hofmann-Linder, à Cernier, ainsi que les familles Debély, Linder, Deschamps, Voirol, Devaux, Rüfenacht, parentes et alliées.

Emile DEBELY-LINDER

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui lundi, après quelques jours de maladie, dans sa 80me année. Cernier, le 4 janvier 1954.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, mercredi 6 janvier, à 15 heures. Culte au domicile, à 13 h. 45. Départ de Cernier, à 14 h. 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Charles Béguin-Pestalozzi; Monsieur et Madame Georges Borel et leurs enfants, à Neuchâtel; Mademoiselle Renée Béguin, à Lausanne; Monsieur Pierre Béguin, à Fleurier; Mademoiselle Anne Béguin, à Genève; Mademoiselle Suzanne Béguin, à Chailly-sur-Clarens;

les enfants et petits-enfants de feu de Dr F.-C. Pestalozzi, à Zurich; les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la mort subite de Monsieur Charles BÉGUIN pasteur

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 71me année. Nice, Carillon-Carabael, le 3 janvier 1954, et Chailly-sur-Clarens. Les bontés de l'Eternel ne sont pas épuisées. Ses compassions ne sont pas à leur terme. Elles se renouvellent chaque matin. Oh! que ta fidélité est grande! Lam. 3: 22-23.

L'ensevelissement aura lieu dans l'intimité. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Oscar Chatton, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Cécile Tissot-Chatton, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Louis Chatton, leurs enfants et petits-enfants, à Vevey; Monsieur Léon Chatton, à Genève; Monsieur et Madame Emile Chatton, à New-York;

Madame veuve Louise Schwab-Chatton, ses enfants et petits-enfants, à Genève; Monsieur Raymond Chatton, à New-York, ainsi que les familles alliées, ont le vif chagrin de faire part du décès de leur chère et vénérée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, cousine, tante et parente.

Madame veuve Henriette CHATTON née RIMAZ

pieusement endormie dans la paix du Seigneur, munie des secours de la religion, le 3 janvier 1954, dans sa 94me année, après une longue et douloureuse maladie, chrétiennement supportée. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mercredi 6 janvier 1954, à 11 heures.

Domicile mortuaire: 21, rue Louis-Favre. R. I. P.

Dieu est amour. Madame Charles Wegmann, Pension Tamaris, à Corcelles; Monsieur et Madame Hans Grieder et leur fils, à Wallisellen;

Monsieur et Madame Ueltinger et leurs enfants, à Mies près Nyon; Mademoiselle Moosmann, sa cousine et amie, ainsi que tous les cousins et cousines, font part du départ de leur chère parente et amie, Mademoiselle Hedwige WEGMANN

Corcelles (Neuchâtel), le 4 janvier 1954. Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 6 janvier 1954, à 14 heures. Domicile mortuaire: Corcelles, Les Chévaux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.